

ANALYSE DE LA CONTRIBUTION ÉDUCATIVE DE PROJETS D'AGRICULTURE
URBAINE EN VIGUEUR DANS LES GRANDS CENTRES URBAINS DU QUÉBEC

par

Clotilde Charland

Essai présenté au Centre Universitaire de Formation en Environnement en vue de l'obtention
du grade de maître en environnement (M. Env.)

CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Sherbrooke, mai 2010

IDENTIFICATION SIGNALITIQUE

ANALYSE DE LA DIMENSION ÉDUCATIVE DE PROJETS D'AGRICULTURE URBAINE EN VIGUEUR DANS LES GRANDS CENTRES URBAINS DU QUÉBEC

Clotilde Charland

Essai rédigé en vue de l'obtention du grade de maître en environnement (M.Env.)

Sous la direction de Carine Villemagne

Université de Sherbrooke
Mai 2010

Mots clés : Pollutions anthropiques, ville, nature en ville, agriculture urbaine, éducation relative à l'environnement, milieu de vie, communauté.

Les villes sont le milieu de vie de millions d'individus et constituent un centre d'activités économiques, sociales et culturelles effervescent. Cependant, la pollution urbaine résultant de la concentration des activités anthropiques et de la raréfaction de la végétation dans les milieux urbains engendrent divers impacts sur l'environnement, la société et l'économie. L'agriculture urbaine constitue une des alternatives pouvant être retenues afin de réduire les effets négatifs des problématiques urbaines par l'optimisation des aménagements des espaces, la conservation des ressources, la participation collective et citoyenne ainsi que le développement d'un système de production alimentaire locale. De plus, les initiatives d'agriculture urbaine semblent investies d'une mission éducative qui sous-tend des enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Plusieurs initiatives sont développées pour un public adulte, mais la dimension éducative est bien souvent orientée pour un jeune public et elle ne constitue pas un objectif prioritaire.

SOMMAIRE

Les villes constituent le milieu de vie de plusieurs millions de personnes et elles offrent une panoplie de services, des emplois et une certaine qualité de vie. Les villes sont également des espaces géographiques limités qui connaissent une croissance de leur population et qui dépendent des approvisionnements extérieurs pour combler leurs besoins en biens matériels, alimentaires et en main d'œuvre. Ces agglomérations sont souvent dépourvues de végétation et les activités anthropiques présentes engendrent des impacts négatifs environnementaux, sociaux et économiques qui deviennent de plus en plus préoccupants.

Diverses alternatives peuvent être mises de l'avant afin de réduire les conséquences de la pollution urbaine et réintroduire la nature. L'agriculture urbaine (AU) constitue l'une de ces alternatives et elle est au cœur de la révolution des modes de production alimentaires. Au cours des dernières années, plusieurs initiatives d'AU ont été développées dans les grands centres du Québec et, outre leurs avantages environnementaux liés à la conservation de la diversité biologique et des ressources, elles introduisent de nouveaux enjeux tels que la promotion de la production alimentaire locale, le développement de l'éco-citoyenneté et l'adoption de saines habitudes de vie. Ces enjeux sous-tendent des activités et des projets qui ont un certain potentiel éducatif puisqu'ils assurent la diffusion de connaissances et encouragent la participation des citoyens. L'éducation relative à l'environnement, qui contribue au développement d'apprentissages pour susciter une volonté de s'impliquer ainsi qu'un agir individuel et collectif, est donc une composante des initiatives d'AU, mais son intégration varie selon les initiatives d'AU et leur public cible. Ainsi, il est avancé que les initiatives d'AU qui ont un public adulte considèrent peu l'importance d'intégrer une dimension éducative dans leurs activités.

Afin de valider ces énoncés, ce travail fait la recension de plusieurs initiatives d'AU en vigueur dans les villes de Montréal, Québec et St-Jérôme et qui ont un public adulte afin d'analyser, à l'aide de critères, leurs dimensions éducative, environnementale, sociale et économique. Les résultats d'analyse obtenus orientent les recommandations élaborées pour optimiser les initiatives d'AU. De plus, afin d'accroître le potentiel pédagogique des activités et des projets des initiatives d'AU, des balises éducatives sont proposées.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier Carine Villemagne pour ses judicieux conseils, ses commentaires éclairés et son appui pour l'élaboration et la réalisation de ce travail.

Merci à Monsieur Jean-Pierre Malo de l'Éco-quartier Jacques-Cartier, Monsieur Wen Rolland du jardin collectif de St-Jérôme, Madame Marie Eissenman des Urbainculteurs, Monsieur Philippe Guay des Ateliers à la terre et Madame Julie Richard d'Action communiterre de m'avoir permis d'en apprendre davantage sur les initiatives d'agriculture urbaine et d'avoir contribué à alimenter ma réflexion.

Également, merci aux créateurs de l'École d'été d'agriculture urbaine de l'UQAM de m'avoir fait découvrir l'agriculture urbaine et inspiré ce sujet d'étude.

Et enfin, d'incalculables mercis à Jos, ma famille et mes amis pour m'avoir accompagnée de près et de loin dans ce périple. Votre support m'a aidée à réussir cette aventure. Sortons le champagne et longue vie à l'agriculture urbaine!

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. LES PROBLÈMES ASSOCIÉS AU PHÉNOMÈNE URBAIN	3
1.1 Les impacts environnementaux	5
1.1.1 Les sources et les types de pollution liés aux activités anthropiques	5
1.1.2 Les conséquences de l'absence de nature	7
1.2 Les impacts sociaux	8
1.2.1 La perte du lien Homme-Nature	8
1.2.2 L'absence ou le manque d'interactions au sein des communautés	10
1.3 Les impacts économiques	11
1.3.1 La dépendance des villes	11
1.3.2 Les disparités socio-économiques entre les quartiers	12
1.4 Synthèse	12
2. L'AGRICULTURE URBAINE, UN OUTIL DE RÉDUCTION DES IMPACTS DES ACTIVITÉS ANTHROPIQUE ET DE RÉINTRODUCTION DE LA VÉGÉTATION	14
2.1 Une définition de l'agriculture urbaine	14
2.2 Les techniques d'agriculture urbaine en vigueur au Québec	16
2.3 Les impacts environnementaux de l'agriculture urbaine	17
2.3.1 La réduction de la pollution et la conservation des ressources	17
2.3.2 L'optimisation de l'occupation du territoire	19
2.4 Les impacts sociaux de l'agriculture urbaine	19
2.4.1 La réappropriation du territoire par la prise de pouvoir des citoyens	20
2.4.2 La participation des citoyens	20
2.4.3 La santé physique et psychologique des individus	21
2.5 Les impacts économiques de l'agriculture urbaine	22
2.5.1 La sécurité et l'autonomie alimentaires	22
2.5.2 Le développement d'une économie locale	23
2.6 La contribution éducative de l'AU	23
2.6.1 Le concept d'éducation relative à l'environnement	25
2.6.2 L'éducation relative à l'environnement et les adultes	27
3. LES INITIATIVES D'AGRICULTURE URBAINE ANALYSÉES	29
3.1 Le choix des initiatives d'agriculture urbaine analysées	29
3.2 Les critères d'analyse des initiatives d'agriculture urbaine	30
3.2.1 La pondération des critères d'analyse	32
3.3 Les résultats	33
3.4 L'initiative d'Action communiterre	34
3.4.1 Les jardins de la Victoire	34
3.4.2 Les résultats d'analyse des Jardins de la Victoire	34
3.5 L'initiative des Serres de Clara	36

3.5.1 Le jardin collectif de St-Jérôme.....	36
3.5.2 Les résultats d'analyse du Jardin collectif de St-Jérôme	36
3.6 L'initiative de l'Éco-quartier Jacques-Cartier	38
3.6.1 L'initiative Urbanus Jardinus	38
3.6.2 Les résultats d'analyse d'Urbanus jardinus	38
3.7 L'initiative des Urbainculteurs	40
3.7.1 La Maison Lauberivière.....	40
3.7.2 Les résultats d'analyse de la Maison Lauberivière.....	40
3.8 L'initiative du Centre Jacques-Cartier.....	42
3.8.1 Les Ateliers à la terre.....	42
3.8.2 Les résultats d'analyse des Ateliers à la terre.....	42
3.9 La synthèse des résultats	44
3.9.1 Les résultats du volet « éducation ».....	44
3.9.2 Les résultats du volet « environnement »	45
3.9.3 Les résultats du volet « social ».....	45
3.9.4 Les résultats du volet « économie ».....	45
3.9.5 Les limites du processus d'analyse des initiatives d'AU	46
 4. LES RECOMMANDATIONS	 47
4.1 Les recommandations éducatives	47
4.2 Les recommandations sociales	48
4.3 Les recommandations environnementales.....	48
4.4 Les recommandations économiques.....	49
4.5 Proposition de balises éducatives pour une initiative d'agriculture urbaine	49
4.5.1 Les objectifs.....	49
4.5.2 Les approches éducatives	50
4.5.2 Les stratégies d'intervention éducative	51
4.5.3 Identification des acteurs visés et de leurs rôles.....	52
4.5.4 Les thèmes d'intervention	52
4.5.5 Élaboration d'un échéancier	53
4.5.6 La communication	53
4.5.7 Évaluation et suivi des interventions.....	53
 CONCLUSION	 54
 RÉFÉRENCE	 55
 ANNEXE 1. Questionnaire des Jardins de la Victoire.....	 59
ANNEXE 2. Questionnaire des Jardins collectifs de St-Jérôme	63
ANNEXE 3. Questionnaire d'Urbanus Jardinus	67
ANNEXE 4. Questionnaire des Urbainculteurs	72
ANNEXE 5. Questionnaire des Ateliers à la Terre	75
ANNEXE 6. Recension de guides pédagogiques.....	79

LISTES DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Figure 2.1 Modèle de la situation pédagogique inspiré de Renald Legendre (2005, p. 1042)..	24
Tableau 2.1 Les contextes d'expression de l'éducation (Sauvé, 1997).....	25
Tableau 2.2 Les conceptions de l'environnement (Sauvé, 1997).....	26
Tableau 3.1 Récapitulatif des avantages des initiatives d'AU	29
Tableau 3.2 Les critères d'analyse	31
Tableau 3.3 La pondération des critères d'analyse.....	32
Tableau 3.4 Résumé des Jardins de la Victoire	34
Tableau 3.5 Les résultats d'analyse des Jardins de la Victoire	35
Tableau 3.6 Résumé du Jardin collectif de St-Jérôme.....	36
Tableau 3.7 Les résultats d'analyse du Jardin collectif de St-Jérôme	37
Tableau 3.8 Résumé d'Urbanus Jardinus	38
Tableau 3.9 Les résultats d'analyse d'Urbanus Jardinus.....	39
Tableau 3.10 Résumé de la Maison Lauberivière	40
Tableau 3.11 Les résultats d'analyse de la Maison Lauberivière.....	41
Tableau 3.12 Résumé des Ateliers à la terre	42
Tableau 3.13 Les résultats d'analyse des Ateliers à la terre.....	43
Tableau 3.14 Les résultats des initiatives	44

LISTES DES ACRONYMES, DES SYMBOLES ET DES SIGLES

ASC	Agriculture soutenue par la communauté
AU	Agriculture urbaine
CRDI	Centre de recherche de développement international
ERE	Éducation relative à l'environnement
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
GES	Gaz à effet de serre
ONU	Organisation des Nations Unies
PIEE	Programme international d'éducation relative à l'environnement
PDSA	Partenaires pour le développement de la sécurité alimentaire
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

INTRODUCTION

Sur cette planète terre, l'homme, c'est-à-dire chacun d'entre nous, a contribué à rendre son environnement plus habité, plus technicisé, plus artificialisé, plus pollué, plus dangereux, suite à ses multiples activités (Goffin, 2001).

Les villes sont fréquemment considérées comme des lieux de promiscuité qui dénaturent les espaces et qui sont hostiles à toutes formes de vie exceptées la vie anthropique. Tous les éléments semblent y être altérés que ce soit la nature ou la vie en collectivité (Chevalier, 1995). Cependant, les villes sont aussi perçues comme des espaces de foisonnement, d'évolution et d'accessibilité aux savoirs, à la culture et aux services. Ces perceptions des villes varient selon les individus, mais sont communes à la majorité des grandes villes du globe. Actuellement, il est estimé que plus de la moitié de la population mondiale vit dans les grands centres urbains et selon les prévisions de l'Organisation des Nations Unies (ONU), cette proportion atteindra 60 % en 2030 (ONU, 2007). Au Canada, les villes seraient le milieu de vie et de travail d'environ 80 % de la population (Radio-Canada, 2007).

Ainsi, ce travail propose d'étudier deux problématiques urbaines, la concentration des activités anthropiques et l'absence de végétation, qui engendrent divers impacts sur les populations et les écosystèmes. Au niveau environnemental, les gaz à effet de serre (GES) émis dans l'atmosphère et la génération de matières résiduelles provenant des activités anthropiques constituent les principales sources de pollution urbaine. Au niveau social, la perte de contact avec la nature et l'absence de lien au sein des communautés se manifestent par une faible appropriation du milieu de vie et un désintérêt de participer au développement de la collectivité. Au niveau économique, ces problématiques se répercutent dans le développement inéquitable des quartiers et la présence de disparités entre les communautés. Des initiatives de réintroduction de la nature en ville, notamment comme l'agriculture urbaine (AU), constituent alors une alternative à mettre de l'avant pour améliorer les milieux de vie urbains. Il est cependant primordial de concevoir l'éducation, plus spécifiquement l'éducation relative à l'environnement (ERE), comme étant un élément fondamental des initiatives d'agriculture urbaine. Elle peut contribuer à leur réussite et à leur pérennité par le développement de compétences chez les individus qui les incitent à agir dans leur milieu en harmonie avec les

autres éléments vivants et non vivants qui habitent ce milieu. En fait, l'ERE conçoit l'être humain comme une composante intégrante de l'environnement puisque celui-ci en a la responsabilité et acquiert les savoirs pour mieux le comprendre et le conserver (Goffin, 2001).

Ce travail de recherche consiste en l'analyse du volet éducatif d'initiatives d'AU qui ciblent une clientèle adulte, initiatives recensées dans les villes de Montréal, Québec et St-Jérôme. L'hypothèse proposée est qu'en majorité les initiatives d'AU en vigueur dans les grands centres urbains du Québec ne tiennent pas suffisamment compte de l'importance d'éduquer les adultes pour qui et avec lesquels les projets d'AU sont à priori développés. Les adultes sont par ailleurs souvent un public oublié en ERE, l'accent étant plutôt mis sur un jeune public (Villemagne, 2008). Par ailleurs, la dimension éducative des initiatives est une composante qui agit en complémentarité avec leurs dimensions environnementales, sociales et économiques et c'est pour la raison pour laquelle les initiatives d'AU seront analysées en fonction de ces quatre dimensions. Les objectifs plus spécifiques du travail permettront d'apporter des pistes de réflexions et de solutions aux problématiques étudiées :

- Recenser les initiatives d'AU en vigueur dans les grands centres urbains du Québec, des initiatives qui contribuent à l'amélioration du milieu de vie urbain en réintroduisant la nature en ville et en réduisant les impacts des activités anthropiques.
- Analyser les volets éducatif, environnemental, social et économique des initiatives d'AU sélectionnées.
- Développer des recommandations émergeant de l'analyse des initiatives et élaborer des balises éducatives pouvant être intégrées par une initiative d'AU.

Ce travail de recherche se divise en quatre chapitres. Le premier chapitre présente les impacts environnementaux, sociaux et économiques résultant de l'absence de nature dans les villes et de la concentration des activités anthropiques. Le second explique l'alternative proposée, l'AU, en faisant ressortir les diverses formes qu'elle peut prendre, les bénéfices associés et le rôle de l'éducation dans la résolution des problématiques de ce travail. Par la suite, le troisième chapitre évalue, sous l'angle spécifique de l'ERE, des initiatives d'AU en vigueur dans les villes de Montréal, Québec et St-Jérôme à l'aide de critères d'analyse. Finalement, le dernier chapitre propose des recommandations issues de l'analyse des initiatives ainsi que des balises éducatives pouvant être intégrées par une initiative d'AU.

1. LES PROBLÈMES ASSOCIÉS AU PHÉNOMÈNE URBAIN

La ville est un espace géographique donné où des milliers d'individus se rassemblent puisqu'il s'agit d'un lieu de convergence et d'effervescence dans lequel se produisent et se multiplient des activités anthropiques. En fait, la ville pourrait être définie comme étant une structure organisée à la recherche « d'un vaste espace pour pourvoir à son approvisionnement et qui rejette dans un environnement proche ou lointain les résidus de ses activités » (Gubry, 1996 : 50). D'ailleurs selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), « les villes occupent 2 % de la surface de la Terre [alors que] leurs habitants utilisent 75 % de ses ressources naturelles » (PNUE, 2009, p. 1). La ville est en effet un lieu de production de biens et services où il y a consommation de ressources, mais aussi production d'une certaine richesse. Ainsi, en offrant des services aux citoyens et en facilitant l'accès aux ressources, les villes sont attractives pour des individus en quête d'une certaine qualité de vie.

Dans les prochaines années, les villes seront confrontées à de nouveaux défis notamment en lien avec les changements climatiques et les migrations de populations et devront inévitablement revoir leur développement et leur fonctionnement (PNUE, 2009). Le développement des villes a d'ailleurs accéléré le déboisement des milieux naturels, engendrant une importante perte de la biodiversité faunique et floristique, à cause de la diminution des territoires destinés à l'alimentation, à la reproduction et à l'habitat des espèces animales et végétales. La végétation tend à disparaître dans les villes tout comme les liens présents entre l'être humain, la nature et le milieu de vie. Pourtant l'environnement urbain est censé être composé d'un ensemble de relations qui peut être défini comme étant :

« le territoire de la ville, un espace où se tisse une trame complexe de relations écologiques, sociales, culturelles, affectives, symboliques, économiques, politiques, de réseaux d'échange, de flux de formation et de matières, entre des humains, des groupes humains, d'autres formes de vie animale et végétale et des éléments non vivants comme l'habitat, l'architecture, les infrastructures, le climat urbain, etc. » (Villemagne, 2005, p. 83).

La ville a une fonction utilitaire qui répond aux besoins des populations en misant davantage sur une offre de multiples services. L'accélération de l'urbanisation résultant de l'industrialisation et de l'exode des populations rurales vers les grands centres n'a pas permis une planification réfléchie de l'organisation des villes. Les villes n'ont pas eu le temps de s'adapter et actuellement elles sont dominées davantage par leur fonction économique plutôt

que par leur fonction sociale (Chevalier, 1995). Elles recherchent l'atteinte d'une certaine prospérité économique reléguant bien souvent au deuxième plan le bien-être des citoyens et la participation démocratique.

Outre l'organisation urbanistique des villes, ce qui pose problème se situe au niveau de la gouvernance et des fonctions primaires d'une ville. La recherche d'un équilibre entre les activités hétéroclites et une population aux besoins et aux pouvoirs hétérogènes n'est pas chose acquise. La vision de « ville inclusive » proposée par Marcia Nozick (1995) semble être une orientation intéressante à suivre pour humaniser les villes et l'auteure la définit comme suit :

« C'est la ville où il fait bon vivre, où les quartiers sont verdoyants et propres, où des communautés de dimensions humaines offrent sécurité, perspectives d'emplois, confort et convivialité. C'est la ville dynamique où les gens ordinaires ont voix au chapitre pour organiser leur milieu, où l'histoire du quartier et les personnes ont de l'importance » (Nozick, 1995, p. 62).

D'ici les prochaines années, les villes vont devoir réviser leur organisation pour s'adapter à ces changements. Cependant l'innovation technologique, le cœur de la société du progrès, ne constitue pas le seul remède à la crise environnementale actuelle puisque bien souvent les technologies offrent des solutions temporaires qui ne règlent pas les réels problèmes. Les technologies ont permis d'importantes avancées, mais elles ne contribuent pas à apporter des changements dans les modes de développement et de fonctionnement actuels. Elles favorisent plutôt un désengagement collectif et une perte de savoir dans tous les domaines d'activités puisque les individus n'ont pas le temps de s'adapter aux nouvelles technologies. L'auteure Véronique Bouchard s'intéresse aux impacts des technologies dans le système agroalimentaire et elle soutient qu'elles contribuent à « l'effritement de notre culture alimentaire » à cause de la perte du lien entre ce qui est créé et ce qui est consommé (Bouchard, 2009). L'effritement des liens induit deux types de comportements, le désintérêt qui se manifeste par une absence de participation ou la contestation résultant de la mise sur pied de projets alternatifs.

Le présent chapitre énumère les divers impacts de types environnemental, social et économique qui sont attribuables aux deux problématiques étudiées, soit l'absence de nature dans les villes et les impacts négatifs associés à la concentration d'activités anthropiques.

1.1 Les impacts environnementaux

Les villes exercent d'importantes pressions sur l'environnement et cette situation risque de s'amplifier dans les prochaines décennies. En fait, la proportion de la population vivant dans les centres urbains sera en augmentation au cours des années à venir et la demande pour les ressources naturelles sera de plus en plus accrue tout comme la destruction des écosystèmes (Rogers et Gumuchdjan, 2000). Les activités anthropiques sont les principales responsables de la dégradation de l'environnement urbain et de la diminution de la végétation dans les villes.

1.1.1 Les sources et les types de pollution liés aux activités anthropiques

Les sources de pollution urbaine sont multiples puisque toutes les activités humaines aussi minimes soient-elles ont des répercussions sur l'environnement. En fait, c'est surtout l'agrégation de ces activités qui devient un facteur aggravant cette situation. L'auteur Pierre Chevalier résume bien les impacts des activités anthropiques où « l'espèce humaine se caractérise par l'exploitation abusive de ressources, la destruction du territoire ou des espèces et la pollution qui sont autant de causes empêchant une utilisation raisonnable des ressources » (Chevalier, 1995, p. 38).

L'organisation des villes est souvent déficiente puisqu'elle n'est pas basée sur une vision à long terme, mais dépend plutôt des variations de l'offre et de la demande. La majorité des villes se sont dotées de plans d'aménagement et autres réglementations concernant leur développement dans les dernières années. Malgré tout, la nature n'est pas la priorité des décideurs et bien souvent celle-ci n'est pas intégrée dans les plans d'aménagement par les gestionnaires.

Les villes sont donc des espaces où se multiplient les infrastructures tels des immenses édifices, des autoroutes, des boulevards qui scindent les quartiers. Ces espaces de béton et de bitume constituent une forme de pollution visuelle puisque les fonctions utilitaires des infrastructures évincent souvent les considérations esthétiques et celles concernant les effets potentiels de ces aménagements sur l'environnement et leur intégration dans le milieu de vie. Dans cette suite d'idées, Patrick Gubry soutient que « l'urbanisation provoque bien souvent une exacerbation des conflits entre la population et son environnement » (Gubry, 1996,

p. 273). Cela s'explique peut-être par le manque de considération quant à l'adéquation entre les activités anthropiques et les caractéristiques environnementales et sociales du milieu de vie dans lequel elles sont présentes.

Selon le PNUE (nd), les activités anthropiques urbaines produisent environ 80 % de tous les GES qui sont rejetés dans l'atmosphère. Ce sont toutes les étapes de production de biens et de services qui sont visées, soit de l'étape de l'extraction de la matière première à celle de la disposition des produits en fin de vie. Le secteur des transports est un important contributeur à la pollution atmosphérique puisqu'il est responsable du tiers des émissions de GES, dont une grande quantité de dioxyde de carbone, d'azote, de soufre et autres particules imbrûlées. Ces contaminants peuvent causer des problèmes de santé chez l'être humain comme les maladies respiratoires, notamment à cause des poussières, et ils contribuent à la destruction de la couche d'ozone (Chevalier, 1995).

Outre le transport routier, les activités quotidiennes urbaines produisent une pollution sonore où les bruits résultant des activités commerciales et du voisinage affectent la qualité de vie des urbains. Les bruits sont des agents qui perturbent les écosystèmes et la santé humaine notamment en augmentant les risques de dépression et d'insomnie (Béliveau et al., 2007). Les citoyens génèrent aussi d'importantes quantités de matières résiduelles qui souvent doivent être exportées à l'extérieur des villes puisqu'elles n'ont pas suffisamment d'espaces ou de volonté pour en disposer adéquatement. Ces matières résiduelles constituent de véritables dangers en contaminant les écosystèmes et en dégradant le milieu de vie des citoyens (Béliveau et al., 2007).

Également, il est constaté que les villes sont en expansion à cause d'un accroissement constant de leur population et d'une expansion économique continue. Les espaces vacants ou désaffectés deviennent donc des territoires très convoités pour construire des bâtiments commerciaux ou des développements domiciliaires et ces espaces sont très rarement laissés à la nature sauvage ou convertis en espace vert (Chevalier, 1995). Le développement des villes se caractérise également par leur étalement, où des terres sont déboisées pour céder leur place au béton et aux êtres humains. Les terres agricoles situées à proximité des zones urbaines sont devenues très attirantes et sont souvent réquisitionnées par les villes (Chevalier, 1995). Or, la

déforestation des terres a des impacts négatifs puisque cela entraîne entre autres la destruction de la faune et de la flore. De plus, les initiatives de renaturalisation des villes comme la plantation de végétaux ne prennent pas toujours en compte l'importance de préserver la diversité biologique du territoire par le maintien et la conservation des espèces indigènes. Ainsi, il n'est pas rare que les initiatives privilégient des essences d'arbres importées qui sont moins adaptées aux caractéristiques du milieu et qui sont plus sujettes aux ravageurs.

1.1.2 Les conséquences de l'absence de nature

La nature prend souvent la forme d'espaces verts tels des parcs, des jardins publics ou privés composés d'arbres, de plantes et de fleurs et ces endroits ont des vocations récréatives, sanitaires ou esthétiques (Boutefeu, 2001). Pierre Chevalier (2005) perçoit d'ailleurs la nature et ses composantes comme un baume aux divers problèmes de pollution présents dans les villes. D'ailleurs, les propriétés des végétaux n'ont plus besoin d'être démontrées; ils contribuent à la filtration de l'air par la captation des poussières et à la fixation de contaminants. Ils créent aussi des zones d'ombrage assurant des espaces de fraîcheur et de bien-être et permettent d'assourdir les bruits urbains. Cependant, la durée de vie des végétaux en zone urbaine est largement inférieure à celle en zone rurale puisqu'ils sont davantage soumis à diverses agressions chimiques, anthropiques et naturelles. En fait, l'absence de végétation et les émissions de GES résultant du développement des villes ont modifié l'environnement puisque les éléments capteurs de carbone, les végétaux, ne sont plus présents sauf dans certains espaces délimités (Béliveau et al., 2007).

L'absence de végétaux en milieu urbain serait en partie responsable de la formation d'îlots de chaleur, des zones où la température sur une période donnée peut être supérieure de plusieurs degrés par rapport à la température normale (Chevalier, 1995). Les « îlots de chaleur urbains sont un problème de santé publique grandissant. Ils surviennent quand la végétation est remplacée par des constructions ou de l'asphalte. Ils aggravent les problèmes de santé qui surgissent lors des vagues de chaleur » (Côté, 2009). Outre l'absence de végétation, la minéralisation des surfaces urbaines résultant de la conception des infrastructures et des choix des matériaux contribue à l'augmentation de la température en réduisant considérablement la densité de surfaces réfléchissantes. La minéralisation perturbe aussi le cycle naturel d'évapotranspiration puisqu'elle rend les sols imperméables, ce qui peut accroître les risques

d'inondations en cas de pluies abondantes et le ruissellement des contaminants dans les cours d'eau (Béliveau et al., 2007). En fait, une étude menée par le département de géographie de l'Université du Québec à Montréal a démontré la présence d'îlots de chaleur dans plusieurs endroits à Montréal. Les variations de température relevées entre les îlots et les zones végétalisées sont très élevées et elles peuvent atteindre quinze degrés Celsius dans les endroits les plus problématiques (Côté, 2009). L'étalement urbain, la minéralisation des surfaces et l'absence de végétation risquent d'augmenter le nombre d'îlots de chaleur présents à Montréal. Cette situation représente non seulement un défi pour assurer la préservation et la conservation de l'environnement urbain, mais constitue un véritable enjeu de santé publique puisqu'elle met en cause le bien-être physique et même la vie des populations plus vulnérables; les enfants, les personnes âgées, les personnes immunodéficientes (Chevalier, 1995).

1.2 Les impacts sociaux

Les villes sont des lieux où se croisent et se côtoient des milliers, voire des millions d'individus voulant volontairement ou involontairement adhérer au mode de vie qu'elles proposent. Selon Rogers, les villes ont été créées « pour célébrer ce que nous avons en commun. Aujourd'hui elles sont conçues pour nous séparer les uns des autres » (Rogers et Gumuchdjian, 2000, p. 25). Les rôles des villes ont évolué en fonction de sociétés centrées sur la matière et l'avoir plutôt que de sociétés centrées sur le bien commun et la qualité de vie. Cette évolution a contribué à l'effritement du lien entre l'être humain et la nature et à la perte des échanges au sein des communautés.

1.2.1 La perte du lien Homme-Nature

Dénoté « homo urbanus » par plusieurs auteurs, le citadin serait le « maître » de son milieu de vie en tentant de contrôler tous les obstacles nuisibles à son développement et en préférant éviter les confrontations avec ses semblables et la nature (Paquot, 2006). Actuellement, la relation qu'entretient l'être humain avec la nature est basée sur une conception d'utilisation, d'exploitation et de domination (Metzger, 1994). Il est donc pertinent de s'interroger sur les conceptions qu'ont les individus de la nature dans l'optique de redéfinir les fonctions de la nature et de mieux comprendre les liens unissant les êtres humains à cette dernière. Les

représentations que les humains se font des liens qu'ils entretiennent avec la nature sont diverses : 1) l'être humain est supérieur à la nature, 2) l'être humain est l'égal de la nature et 3) l'être humain est inférieur à la nature. La représentation dominante dans les sociétés actuelles est la supériorité de l'homme sur la nature alors qu'il serait plus approprié de tendre vers une relation équilibrée, c'est-à-dire par la considération que la nature est l'alter ego de l'humain et qu'ils interagissent harmonieusement.

La nature en ville est représentée par divers écosystèmes, mais celle-ci est souvent restreinte à des espaces délimités tels les parcs et les jardins, et ceux-ci ne sont pas reliés entre eux sous forme de corridor de végétation (Boutefeu, 2001). Ces espaces constituent des lieux de détente et de rencontre qui facilitent les interactions entre les citoyens, permettent la pratique d'activités récréatives et amoindrissent les impacts négatifs du mode de vie urbain tel le stress (Boutefeu, 2001). Les multiples possibilités, qu'offrent la nature et les ressources qu'elle abrite, ont permis le développement et l'évolution des sociétés vers l'industrialisation et l'amélioration des conditions de vie. Pourtant, malgré les apports incontestés de la nature sur la santé physique et psychologique, l'être humain, qui en fait lui-même partie, tente de la dresser ou la détruit par ses agissements et ses conceptions (Mercier et Bethemont, 1998). La nature présente un « côté sauvage » qui échappe au contrôle de l'humain et peut être perçu comme un élément de désordre. La relation que l'être humain entretient présentement avec la nature le pousse à s'en méfier et à la percevoir comme un ennemi. D'ailleurs, les développements domiciliaires priorisent peu l'inclusion de végétation dans leurs projets puisque celle-ci n'a pas de valeur marchande. Une reconquête de la nature et de ses ressources s'impose, mais elle ne doit pas seulement s'effectuer par la ville, elle doit aussi l'être pour la ville et donc pour les individus qui la composent (Mercier et Bethemont, 1998).

L'espace urbain est un milieu de vie partagé où chacun est en concurrence pour essayer de pouvoir en retirer le meilleur. En fait, les citoyens sont déconnectés de leur communauté et de la nature. Ils ne semblent pas toujours avoir conscience de la provenance des biens qu'ils s'achètent, des aliments qu'ils consomment, de l'air qu'ils respirent. Cette situation est troublante notamment chez les jeunes d'âge scolaire qui sont très conscientisés face à l'environnement, mais qui sont incapables de nommer et de reconnaître les espèces d'arbres alors qu'il en est tout autrement pour les logos des compagnies (Cardinal, 2009). Par ailleurs,

le développement d'une conscience sociale et écologique implique le sens du devoir et des responsabilités, ce qui signifie que le bien de la collectivité devient prioritaire par rapport aux désirs individuels (Goffin, 2001). L'incompréhension, le désintérêt collectif ou l'absence d'élément motivateur font en sorte que les individus se sentent peu concernés face aux défis environnementaux et sociaux actuels. Ils croient ne détenir aucun pouvoir d'action et les initiatives locales sont souvent méconnues du grand public.

1.2.2 L'absence ou le manque d'interactions au sein des communautés

Selon l'Office québécois de la langue française, une communauté au sens sociologique est « un ensemble d'individus vivant à proximité, et possédant en commun des intérêts, des tendances, des pensées, ce qui entraîne une certaine solidarité » (OQLF, 2000). Autrement dit, la communauté est un système composé de citoyens issus de diverses tranches d'âge qui cohabitent et interagissent plus ou moins harmonieusement dans un milieu de vie donné. Ce groupe se définit en fonction de ses composantes, mais également par les influences des éléments extérieurs. La communauté est donc un lieu de socialisation où « des relations humaines interpersonnelles se créent entre les membres d'une même communauté qui partagent des normes, une morale, des croyances et des attitudes » (Villemagne, 2005, p. 96).

Actuellement, la communauté territoriale, celle de notre milieu de résidence, ne constitue plus la seule communauté d'appartenance, les communautés liées aux milieux professionnel, sportif et culturel deviennent de plus en plus importantes pour les individus. Le milieu de vie ne se limite plus au quartier, il est le résultat de la combinaison de plusieurs communautés qui ne sont pas en lien entre elles. La valorisation de l'individu au détriment de la collectivité par la société de consommation a grandement contribué à la fragmentation des communautés qui fait en sorte que « les villes radicalisent de plus en plus la société en un système de communautés isolées » (Rogers et Gumuchdjian, 2000, p. 31). Actuellement, les citoyens semblent manifester peu d'intérêt pour ce qui se passe dans leur milieu de vie dans l'optique de s'y impliquer. Ce constat soulève certains questionnements qui peuvent peut-être résulter de la faible diffusion des initiatives locales, de l'absence de volonté politique ou du fait que le milieu de vie ne correspond plus à leurs besoins ou leurs attentes. De plus, l'aménagement des espaces ne facilite pas les rencontres et n'incite pas les gens à s'intéresser à ce qui se passe

dans leur communauté. Les individus doivent d'abord et avant tout s'appropriier leur milieu de vie et se sentir concernés pour susciter une volonté minimale de changement et de participation.

Pourtant, les villes regorgent des ressources et de compétences humaines qui rassemblées pourraient être mises à profit pour assurer le développement des communautés plutôt que celui de l'économie. En fait, le potentiel humain constitue la plus grande force des villes, il suffit de lui donner un sens par la création d'une appartenance et en offrant des possibilités pour y adhérer.

1.3 Les impacts économiques

L'absence de végétation et la concentration des activités anthropiques remettent en question l'autonomie des villes et la capacité de celles-ci à s'adapter à un nouvel ordre écologique. On assiste présentement à un processus de raréfaction des ressources qui sont de plus en plus convoitées à l'échelle planétaire, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'alimentation et de l'eau. Cette situation risque d'augmenter la dépendance des villes envers les zones rurales et extérieures et d'accroître les disparités socio-économiques et l'accès aux ressources entre les quartiers.

1.3.1 La dépendance des villes

Les villes grandissent sans cesse et revendiquent l'occupation de nouveaux territoires pour offrir un logis à ses nouveaux habitants, pour contribuer au développement économique des entreprises et pour assurer leur approvisionnement. Les villes ont une autonomie limitée du point de vue des ressources naturelles qu'elles peuvent exploiter et des matières transformées qu'elles utilisent. Les villes recourent constamment au support des zones rurales environnantes et de nombreux autres pays pour subvenir à leurs besoins que ce soit du point de vue alimentaire ou matériel. Dans le cas des grandes villes telles Montréal, Québec ou Sherbrooke, les campagnes avoisinantes constituent des lieux d'approvisionnement en ressources non négligeables et dont elles dépendent.

La souveraineté alimentaire risque de devenir une préoccupation urbaine prioritaire puisque les villes ne pourront pas nécessairement continuer, à cause de l'accroissement de la demande,

de s'en remettre à autrui pour s'alimenter en ressources diverses (Chapeau, 2001). Les terres agricoles sont déjà surexploitées et l'accroissement de la population va exercer annuellement davantage de pressions sur l'environnement. En fait, les populations urbaines sont beaucoup plus vulnérables que les populations rurales en cas de pénurie ou de catastrophes puisqu'elles n'ont pas les capacités et les structures pour faire face à d'éventuelles perturbations d'approvisionnement des ressources et de biens alimentaires et matériels (Chapeau, 2001). En fait, il n'est pas proposé que les villes tendent vers l'autarcie, mais plutôt qu'elles utilisent adéquatement leur territoire pour être un peu plus autosuffisantes notamment en développant les transports alternatifs, en révisant leur fonction nourricière et en conservant leurs ressources.

1.3.2 Les disparités socio-économiques entre les quartiers

L'absence de nature engendre une diminution de l'attractivité du territoire. Il a d'ailleurs été observé que dans les quartiers défavorisés, les arbres et les espaces verts étaient moins présents que dans des quartiers au statut économique plus élevé. Pourtant, l'accès à un cadre de vie intégrant de la nature est un droit qui répond à divers besoins sanitaires et récréatifs et ne devrait pas être considéré comme un luxe que seuls les plus nantis peuvent se payer. Au sein d'une ville, il n'y a donc pas d'uniformité quant à la présence de nature, ce qui peut éventuellement favoriser des rapports conflictuels entre les communautés, mais aussi au sein d'une même communauté due à l'absence d'équité (Chevalier, 1995).

La conservation de l'environnement et la répartition égalitaire des ressources sont des éléments qui devraient être mis en avant par les dirigeants et les collectivités afin de tenter de rétablir une certaine justice sociale et amoindrir les disparités entre les individus. En plus, la nature fait partie du patrimoine et pourrait être considérée comme un élément de fierté locale qui est au reflet de la communauté (Metzger, 1994).

1.4 Synthèse

La ville en tant qu'écosystème urbain crée de multiples nuisances environnementales, sociales et économiques pour elle-même comme pour les écosystèmes environnants. Cette situation est cependant réversible et diverses alternatives peuvent être entreprises, comme la planification des activités et l'organisation du territoire, pour résoudre les problématiques étudiées. En fait,

l'élément suivant doit être considéré : « si l'homme dépend de la Nature dont il est issu, ne convient-il pas que cette dernière soit de plus en plus présente et active au sein des paysages urbains » (Mercier et Bethemont, 1998, p. 7) ? La redéfinition des fonctions de la ville semble s'imposer et devrait évoluer en tenant compte de composantes environnementales, sociales et économiques élaborées précédemment. D'ailleurs, les auteurs Rogers et Gumuchdjian soutiennent qu'il est essentiel de « considérer les villes elles-mêmes comme des systèmes écologiques et c'est cette conception qui doit nourrir notre approche de la conception des villes et de la gestion de leur utilisation des ressources » (Rogers et Gumuchdjian, 2000, p. 50). Le chapitre deux va d'ailleurs présenter des alternatives pouvant être envisagées pour favoriser la réintroduction de la nature dans les centres urbains tout en réduisant les impacts de la concentration des activités anthropiques.

2. L'AGRICULTURE URBAINE, UN OUTIL DE RÉDUCTION DES IMPACTS DES ACTIVITÉS ANTHROPIQUE ET DE RÉINTRODUCTION DE LA VÉGÉTATION

Tel que mentionné dans le chapitre précédent, la réintroduction de la végétation pourrait être une option privilégiée pour réduire plusieurs impacts négatifs dans les villes. La nature remplit diverses fonctions d'ordre esthétique, sanitaire ou alimentaire. Diverses alternatives existent comme la création d'espaces verts, des zones de conservation de la nature et des jardins. Cet essai va se pencher sur les initiatives à vocation alimentaire et l'agriculture urbaine (AU) semble donc être le vecteur tout indiqué. Il y a quelques années, les projets d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) ont été développés afin d'encourager l'économie locale, de faciliter l'accès des populations urbaines à des aliments frais et de réduire les impacts des activités agricoles sur l'environnement (Équiterre, 2010). L'ASC est un concept qui encourage les citoyens à aider financièrement de petits producteurs et constitue une alternative au système de production agroalimentaire actuel comme les initiatives d'AU.

Ce chapitre va tout d'abord définir le concept d'AU en illustrant ses diverses formes (jardins collectifs, élevage animal, permaculture, etc.) qu'elle peut prendre. Ensuite, les impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'AU seront listés. Finalement, le volet éducatif de l'analyse sera introduit en présentant le concept d'éducation relative à l'environnement (ERE) et en expliquant l'apport et l'importance de l'éducation et de la formation dans tous projets à caractère environnemental, en particulier ceux de l'AU.

2.1 Une définition de l'agriculture urbaine

L'AU est présente sous diverses formes tels l'élevage d'animaux et la culture maraîchère. Ce concept fait l'objet de plusieurs définitions et celle retenue dans ce travail est la suivante : « [des] cultures de produits destinés à l'alimentation, réalisées dans un milieu urbain par ses habitants » (Hista, 2007, p. 3). L'AU ne s'arrête pas nécessairement au simple fait de jardiner et peut avoir plusieurs fonctions, notamment en améliorant la qualité de vie, en favorisant les relations entre les individus et en renforçant le lien existant entre l'être humain, le développement et l'environnement. Ainsi, l'AU propose « [des] projets de jardinage et de maraîchage à vocation de sécurité alimentaire ou à vocation de développement social ou tout simplement l'auto-production d'aliments pour sa propre consommation » (Chapeau, 2001,

p. 4). Cette activité se pratique dans des espaces restreints et implique souvent la participation de divers acteurs issus de la société civile, du milieu communautaire ou institutionnel.

Selon le Fonds mondial pour l'alimentation (FAO) « plus de 800 millions de personnes pratiquent l'AU, ce qui représente environ 15 % des aliments produits à l'échelle mondiale » (CRDI, 2010, p. 1). D'ailleurs, dans plusieurs pays du monde, cette forme d'agriculture est considérée comme une solution efficace pour réduire les fluctuations du marché ainsi qu'un moyen de lutte contre la pauvreté (CRDI, 2010). Dans les pays développés, l'AU est considérée comme une alternative intéressante pour protéger l'environnement, favoriser la participation citoyenne et accroître la sécurité alimentaire (Béliveau et al., 2007).

Ainsi, l'AU peut se pratiquer dans les centres urbains ou à proximité de ceux-ci. Cet essai va s'intéresser spécifiquement à l'agriculture intra-urbaine, c'est-à-dire aux cultures présentes au sein des zones urbaines et non pas à celles ayant lieu en périphérie des villes (Massé et Beaudry, 2008). L'AU ne s'arrête pas au fait de cultiver des aliments, il s'agit d'une façon de favoriser le développement social et éventuellement économique des communautés par la conservation et l'aménagement de l'environnement. L'AU doit aussi être perçue comme une alternative résultant de la réflexion portant sur la nécessité que des transformations soient entreprises dans le secteur agricole pour améliorer les pratiques actuelles et réduire les impacts des activités anthropiques sur l'environnement (Godin, 2008).

Malgré leur expansion au cours des dernières années, les initiatives d'agriculture sont confrontées à des résistances politiques et économiques qui s'expriment par l'absence de considération de celles-ci dans les plans d'aménagement des villes et dans les développements domiciliaires. La méconnaissance du potentiel de l'AU et les changements de mentalité qui tardent à s'amorcer justifient peut-être le manque d'enthousiasme politique envers ces projets. L'agriculture demeure perçue comme une activité se pratiquant dans les zones rurales. Or, dans certaines grandes villes les législations changent et permettent l'élevage de poules à Vancouver, la pratique de l'apiculture en plein cœur de New York et de Paris et la multiplication de jardins collectifs dans divers lieux (Paré, 2009). L'AU peut se pratiquer partout peu importe les conditions climatiques, la situation géographique et l'accès aux ressources, seuls les types de culture vont varier (Godin, 2008).

2.2 Les techniques d'agriculture urbaine en vigueur au Québec

La pratique de l'AU peut être effectuée par l'emploi des techniques de culture hors sol et des techniques de culture en sol. Les techniques de culture hors sol sont utilisées pour permettre la culture de plantes sur des surfaces minéralisées comme les balcons, les cours d'école ou sur des sols contaminés tandis que la technique en sol consiste à cultiver les végétaux à même les terrains ou les jardins. La technique de culture hors sol la plus utilisée dans les villes densément peuplée est la culture hydroponique sur substrat (Messier, 2006) où il s'agit de cultiver les plants dans des contenants soit une jardinière ou un bac technologique. Les toits verts intensifs permettent la culture de tous les types de végétaux contrairement aux toits verts extensifs qui se limitent essentiellement aux plantes herbacées qui nécessitent peu d'entretien (Messier, 2006). La contrainte majeure se situe au niveau de la structure nécessaire pour ces installations. Le mur végétal est une autre technique permettant la culture de plantes grimpantes, mais qui demeurent encore peu utilisé à cet effet. Actuellement, le mur végétal a des fonctions décorative et énergétique. Les deux dernières techniques mentionnées permettent la conservation de l'énergie puisqu'il s'agit d'un isolant thermique tout en captant les rayonnements solaires l'été pour conserver la fraîcheur (Messier, 2006). Par contre, ces techniques nécessitent d'importants investissements pour construire ces installations et des bâtiments ayant des propriétés structurales adéquates.

La culture en serre est une autre avenue en développement à l'Université Concordia et à l'Université du Québec à Montréal afin d'accroître la productivité des cultures et procéder à des expérimentations sur les cultivars et les engrais offrant de meilleurs rendements.

Pour ce qui est des techniques de culture en sol, elles requièrent de grands espaces que ce soit des terrains abandonnés ou municipaux, des cours d'écoles, les cours arrière de particuliers. Une technique de culture en sol est le jardin collectif qui est un espace cultivé par plusieurs jardiniers et qui n'est pas divisé en parcelle. Cette technique est différente d'un jardin communautaire qui est composé de plusieurs parcelles qui sont respectivement cultivées par les jardiniers qui les louent. Le jardin communautaire a une vocation de nature récréative et alimentaire tandis que le jardin collectif a une vocation sociale, environnementale et alimentaire. Dans un jardin collectif, chacun des jardiniers doit participer et fournir des efforts puisque les récoltes sont partagées entre les participants (Hista, 2007). L'implication des

membres est un élément essentiel au succès du jardin puisque chacun a un rôle précis à jouer pour assurer le fonctionnement harmonieux de cette « micro-société » (Clermont, 2009). Également, les espaces occupés par les jardins communautaires appartiennent à la ville alors que ceux occupés par les jardins collectifs peuvent être des espaces prêtés par des institutions ou résultant d'entente de collaboration. En fait, les jardins collectifs sont dirigés par des organismes communautaires (Hista, 2007). Le volet formatif et éducatif y occupe une grande importance et un animateur a le mandat de diffuser des connaissances portant sur des thématiques comme la santé ou le compostage tout en créant un cadre d'apprentissage stimulant qui permet l'acquisition de compétences (Clermont, 2009). L'animateur ou le responsable est aussi un motivateur qui réussit à susciter la participation et l'adhésion des participants au projet tout au long de la saison. Les jardins collectifs peuvent aussi avoir un mandat précis comme l'intégration sociale ou professionnelle ou la concertation locale puisque ceux-ci remplissent à la fois une mission sociale en plus de leur mission environnementale et éducative (Clermont, 2009).

2.3 Les impacts environnementaux de l'agriculture urbaine

Les impacts environnementaux de l'AU sont sans conteste assez nombreux notamment en contribuant à réduire la pollution atmosphérique liée aux transports, aux industries et à l'utilisation d'engrais chimiques. L'AU suscite également une conscientisation face à la consommation des ressources tout en favorisant la réintroduction de végétation dans les zones urbaines.

2.3.1 La réduction de la pollution et la conservation des ressources

Actuellement, les aliments proviennent de partout autour du globe, ce qui donne accès à une variété considérable de fruits et de légumes. Cependant, le transport de ces aliments est une source incontestable de pollution puisque certains produits doivent franchir des milliers de kilomètres avant d'arriver dans les assiettes des consommateurs (Godin, 2008).

« Plusieurs enjeux importants comme l'éloignement entre les zones de production, de transport et de consommation de produits alimentaires tout comme dans certains cas la mauvaise planification territoriale, sont liés à notre système de distribution alimentaire actuel et font en quelque sorte augmenter la distance parcourue par les produits agricoles » (Godin, 2008, p. 3).

Tel que mentionné dans le chapitre précédent, le transport contribue de façon importante aux GES émis dans l'atmosphère. Outre l'aspect environnemental lié aux transports, la réduction des distances parcourues par les produits contribue à améliorer leur qualité et à diminuer les pertes permettant ainsi de réduire considérablement le gaspillage d'aliments (Godin, 2008). Également, Patrick Godin soutient que « les citoyens oublient souvent que les aliments nécessitent de l'énergie humaine, des connaissances et du temps avant de pouvoir être consommés » (Godin, 2008, p. 4). L'AU propose des projets permettant d'éveiller les consciences individuelles et collectives à la quantité de ressources naturelles et matérielles nécessaires pour répondre aux besoins alimentaires des individus.

Ce type d'agriculture peut être considéré comme une opportunité pour réfléchir et repenser le fonctionnement du secteur agricole québécois (Godin, 2008). Les cultures extensives et les grandes fermes de production ne sont peut-être plus les pratiques devant être encouragées actuellement puisqu'elles mettent en péril la diversité biologique des plantes. Il s'agit peut-être d'adopter une vision plus globale de l'agriculture en considérant le potentiel productif des zones rurales et des zones urbaines sans que celle-ci compromette les écosystèmes et soit une importante source de pollution.

Les initiatives d'AU priorisent généralement le faible usage d'engrais chimiques et majoritairement elles tendent vers une culture biologique. En limitant l'utilisation d'agents chimiques, les impacts néfastes des cultures sur la faune, la micro-faune et les sols sont considérablement réduits. De plus, cette façon de faire offre un bon exemple aux participants en les conscientisant aux conséquences que les engrais chimiques peuvent avoir sur l'environnement tout en démontrant que d'autres alternatives existent. Aussi, un des buts poursuivis par les initiatives d'AU est de garantir aux participants un accès à des aliments de qualité, peu traités et meilleurs pour la santé humaine.

Les cultures permettent aussi de réduire les zones de chaleur puisque les plants cultivés captent les rayons solaires et les poussières tout en créant des zones d'ombre et de fraîcheur (Béliveau et al., 2007). D'ailleurs, comme mentionné dans la section 2.2, les méthodes de culture de toits et de murs végétaux sont des isolants thermiques qui permettent d'économiser de l'énergie en limitant l'usage de la climatisation l'été.

2.3.2 L'optimisation de l'occupation du territoire

Les villes actuelles sont tentaculaires, leurs limites ne sont plus clairement définies et leurs besoins infinis occasionnent inéluctablement des impacts sur les zones rurales. Également, l'étalement urbain, résultat du mode de vie et des choix individuels, accentue les pressions des activités anthropiques sur les écosystèmes tout en réquisitionnant des zones qui étaient autrefois utilisées pour la production alimentaire. Les champs qui servaient aux cultures d'aliments ont cédé leur place aux développements domiciliaires et commerciaux. La pratique de l'agriculture dans les villes permet ainsi de limiter l'utilisation d'espaces à l'extérieur des villes et la déforestation de nouveaux territoires puisque des zones situées à l'intérieur des villes permettront d'accueillir les cultures.

Un obstacle majeur pouvant freiner le développement d'initiatives d'AU résulte du manque d'espace disponible pour accueillir des cultures et répondre à la demande qui augmente chaque année (Béliveau et al., 2007). Une mesure qui pourrait être entreprise pour permettre à un plus grand nombre de citoyens de participer à ces projets serait d'intégrer des espaces destinés à l'AU dans les plans d'aménagement des villes. Ceci permettrait d'assurer un certain cadre politique et de garantir la pérennité de ces initiatives puisque le terrain serait exclusivement utilisé pour l'agriculture.

2.4 Les impacts sociaux de l'agriculture urbaine

L'AU, sous forme de jardin collectif en sol ou hors sol, peut être un instrument de développement social puisqu'il permet de garantir et de mieux planifier l'approvisionnement local tout en misant sur l'émancipation et la responsabilisation des individus par la participation à des initiatives collectives (Chapeau, 2001). Dans la majorité des cas, ces initiatives font la promotion d'apprentissages liés aux bienfaits d'une saine alimentation, aux avantages de la vie en collectivité tout en mettant l'accent sur le développement de compétences et l'autonomisation vis-à-vis des organismes d'aide alimentaire (Massé et Beaudry, 2008).

2.4.1 La réappropriation du territoire par la prise de pouvoir des citoyens

Les apprentissages réalisés par les participants concernant les interrelations présentes entre l'individu, l'environnement et la société contribuent à réintroduire le lien perdu entre la nature et l'être humain en abordant divers aspects de la production agricole (Béliveau et al., 2007). Ce changement peut s'effectuer par « la transformation de terrains vagues, de stationnements et de cours d'école [pour ne citer que ces exemples] qui permet aux jeunes, aux adultes, aux aînés d'un quartier de recontacter leur nature terrienne en ville en plus d'humaniser le paysage urbain » (Clermont, 2009, p. 3). En effet, le milieu de vie d'un individu ne s'arrête pas seulement à son habitation, il comprend le quartier et les communautés. Ces initiatives tentent de recréer un sentiment de fierté et de renforcer le lien qui unit les individus avec le milieu de vie et leur culture. La présence de cet attachement est un élément important puisqu'il contribue à définir une identité commune (Chapeau, 2001).

Aussi, les initiatives d'AU semblent être un moyen efficace pour rétablir une certaine justice sociale. Elles constituent une forme de revendication des pouvoirs puisque l'implication citoyenne traduit la volonté d'une répartition plus égalitaire des pouvoirs au sein d'une communauté (Goffin, 2001). Dans le même ordre d'idée, « le jardin collectif [un type possible d'AU] a aussi une portée politique puisqu'il permet d'affirmer le droit de produire soi-même son alimentation » (Bourdon, 2009, p. 1). Les individus ont ainsi la liberté de mettre en pratique leur droit de choisir plutôt que de se faire imposer des choix par des superstructures comme les gouvernements et les industries de production et de transformation alimentaire. En ayant une meilleure compréhension des enjeux liés aux modes de production alimentaire, les individus développent une conscience quant à leur pouvoir de choisir ce qui correspond à leurs besoins, leurs valeurs et de participer à l'émergence d'alternatives locales alimentaires.

2.4.2 La participation des citoyens

Les citoyens peuvent prendre part aux changements qui les concernent afin que ceux-ci soient à l'image de leurs aspirations et respectent leurs besoins. En fait, il s'agit de responsabiliser les individus, peu importe la place qu'ils occupent dans la société et les pouvoirs qu'ils ont. Prenons par exemple des personnes qui bénéficient de services d'aide alimentaire pour subvenir à leurs besoins quotidiens. En les impliquant dans des initiatives d'AU ou des projets

de cuisine collective, les participants peuvent en retirer une satisfaction et prennent en main de leur condition (Chapeau, 2001). En fait, il faut montrer aux gens qu'ils sont capables d'accomplir des réalisations et que les moyens pour y parvenir sont à leur disposition. Il s'agit de briser les sentiments de fatalité, de dépendance et d'impuissance qui peuvent empêcher les personnes à vouloir faire des efforts et des actions pour améliorer leur condition (Chapeau, 2001). Il semble important de susciter la participation des individus pour favoriser une prise de pouvoir au sein et par la communauté et les initiatives d'AU sont des vecteurs permettant ce processus puisque « le pouvoir communautaire fait appel au pouvoir personnel comme au pouvoir collectif » (Nozick, 1995, p. 126). D'ailleurs, selon Marcia Nozick, « le pouvoir communautaire trouve sa force dans le partage du pouvoir parmi le plus grand nombre d'individus possible étendant sa base grâce à la création de solidarités, de réseaux et de coalitions » (Nozick, 1995, p. 128). Il s'agit en fait de faire émerger un processus de responsabilisation où les participants constatent que leur implication au sein d'une initiative d'AU a des retombées sur la communauté. En fait, selon le collectif Partenaire pour le développement de la sécurité alimentaire (PDSA), ce processus se manifeste lorsqu'« en prenant conscience de ce pouvoir, les jardiniers réintègrent leur rôle de citoyens, ils redeviennent acteurs de la cité » (Chapeau, 2001, p. 4).

2.4.3 La santé physique et psychologique des individus

L'AU peut contribuer à résoudre certaines problématiques de santé publique notamment en faisant la promotion de saines habitudes de vie. Le jardinage constitue une activité physique et permet aux individus de prendre l'air et de bouger. De plus, les cultures urbaines facilitent l'accès à des aliments frais tels les fruits et les légumes et incitent les individus à adopter de saines habitudes alimentaires (Bourdon, 2009). Le jardinage est une activité qui peut aussi contribuer à sortir les individus de l'isolement et de la solitude, car les initiatives d'AU incitent et favorisent un climat de rencontre et permettent la création de liens de socialisation (Clermont, 2009). Les initiatives d'AU peuvent être comparées à des micro-sociétés qui favorisent les interactions de participants par la création de liens tout en mettant l'accent sur l'acquisition de compétences, l'accomplissement de soi et la quête d'un bien-être (Massé et Beaudry, 2008). Des valeurs communes sont d'ailleurs véhiculées par ces initiatives comme le

partage, la prise de décisions, le devoir de s'impliquer, l'entraide et la conscience de la portée de ses actions (Chapeau, 2001).

2.5 Les impacts économiques de l'agriculture urbaine

L'accès à des aliments de qualité et en quantité suffisante est inégalitaire dans la société. L'accroissement de la population mondiale dans les prochaines décennies va accroître cette inégalité puisqu'elle va exercer davantage de pressions sur le système de production agricole (ONU, 2007). Les initiatives d'AU constituent une alternative à mettre en avant pour assurer l'accès équitable aux ressources alimentaires. Aussi, ces initiatives, qui sont en développement dans plusieurs villes du Québec, favorisent la création d'emplois et l'éclosion de services (Hista, 2007). Ainsi, l'AU semble être un moyen d'insertion sociale et elle permet le développement économique local.

2.5.1 La sécurité et l'autonomie alimentaires

La population mondiale augmentera de façon significative d'ici les prochaines années et atteindra neuf milliards d'individus d'ici 2050 selon les prévisions de l'ONU (2007). La demande en biens alimentaires sera donc plus forte et les modes de production actuels risquent de ne pas suffire à cette demande. Les cultures en zones urbaines constituent donc une partie de la solution pour assurer un accès à un approvisionnement d'aliments en quantité et à des coûts abordables (Massé et Beaudry, 2008).

L'AU ne prône pas un retour à l'autarcie, car les zones urbaines continueront de s'approvisionner à l'extérieur pour répondre à la demande, soit dans les zones rurales ou dans d'autres pays puisque certains aliments peuvent seulement être cultivés dans certaines zones géographiques. Une transformation des modes de consommation davantage orientés vers la production locale semble donc être une piste de solution puisque « la réorientation de la production et la distribution à l'échelle locale sont sans contredit une étape majeure dans la lutte au "food miles" et à la dépendance envers les marchés mondiaux » (Godin, 2008 : 4). Comme le soutient l'auteur Patrice Godin (2008), la production d'aliments permet aux villes une certaine sécurité puisqu'elles sont en mesure de produire certaines denrées et elles ne sont pas complètement dépendantes de la volonté d'autrui.

L'insécurité alimentaire, quant à elle, se manifeste par un contrôle inefficace de la production, une distribution alimentaire inéquitable entre les pays et entre les zones urbaines et rurales ainsi que la dépendance envers les marchés de production. Les prix des aliments, particulièrement ceux des aliments sains, augmentent chaque année et nombreux sont ceux qui ne disposent pas des ressources monétaires nécessaires pour avoir accès à une alimentation de qualité (Béliveau et al., 2007). De plus, l'approvisionnement alimentaire dans les quartiers plus défavorisés a fait l'objet de questionnement, puisque dans certains quartiers les fruits et les légumes sont des denrées peu présentes sur les étalages (Larose, 1998). Or, l'AU permet aux populations d'avoir accès à des aliments plus sains, de meilleure qualité et à des prix abordables.

2.5.2 Le développement d'une économie locale

L'AU cherche à donner une fonction productive à la ville basée sur la génération de ressources. La culture des aliments est une activité productive utile puisqu'elle répond à un des besoins fondamentaux de l'humain, soit celui de se nourrir. La mise en place d'initiatives d'AU dans un quartier permet généralement la création de quelques emplois notamment pour administrer ou animer les initiatives (Hista, 2007). Ces initiatives constituent un instrument d'insertion sociale puisqu'elles offrent la possibilité d'acquérir des savoirs-faire qui n'ont pas nécessairement une valeur monétaire directe, mais seront d'une grande utilité pour l'intégration des individus sur le marché du travail (Massé et Beaudry, 2008). Ainsi, l'AU valorise l'acquisition de compétences et l'accomplissement des individus plutôt que l'acquisition de biens matériels. Il est par ailleurs assez commun de voir des alliances se créer entre plusieurs initiatives d'AU ou avec des organismes communautaires tels les cuisines collectives, les marchés locaux, les groupes d'achats, etc. (Béliveau et al., 2007). Un jardin collectif ou un toit végétal peut donc donner ses surplus ou toute sa production à un organisme qui les transformera ou les vendra aux résidents du quartier.

2.6 La contribution éducative de l'AU

Les bienfaits environnementaux, sociaux et économiques des initiatives d'AU peuvent être multiples, mais l'éducation, une composante fondamentale de ces initiatives, permet de développer des activités et un fonctionnement qui donnent un sens aux actions des individus.

Isabel Orellana (2002) soutient d'ailleurs que l'éducation est le vecteur tout indiqué pour favoriser des changements sociaux. Selon cette auteure, « la nature et l'envergure des défis socio-environnementaux requièrent une responsabilisation individuelle et collective ainsi qu'une vision du monde où les questions d'éducation, de développement et d'environnement sont imbriquées » (Orellana, 2002, p. 11).

L'éducation est un processus qui met en relation divers éléments et la figure 2.1 explique la dynamique qui se développe.

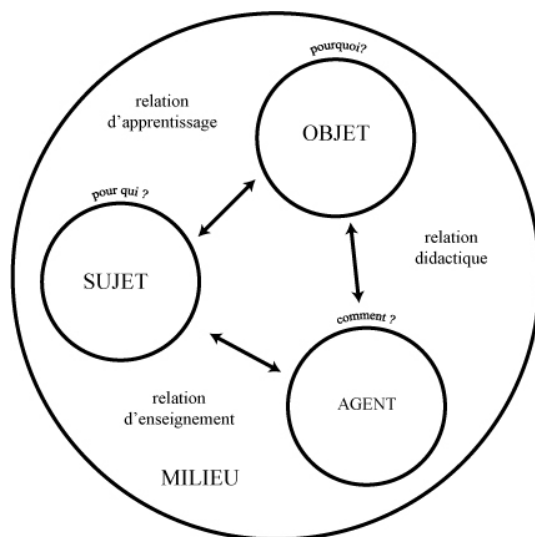


Figure 2.1 Modèle de la situation pédagogique modifié de Renald Legendre (2005, p. 1042)

En référence au modèle de la situation pédagogique de Legendre, le sujet est l'apprenant qui développe des apprentissages (connaissances, valeurs, habiletés) afin d'acquérir des compétences. L'agent est l'intervenant éducatif qui est responsable de transmettre adéquatement les apprentissages au sujet. L'objet correspond aux apprentissages et aux contenus développés tandis que le milieu est le contexte dans lequel se produit la situation éducative. Dans le cas d'une initiative d'AU, le sujet est le participant, l'agent est l'animateur, l'objet est les apprentissages liés au jardinage et le milieu est constitué du jardin et du quartier dans lequel est située l'initiative.

L'éducation peut être considérée comme un moyen permettant de développer des apprentissages et d'accompagner les individus dans la réflexion tout en étant un concept dynamique qui s'adapte à tous types publics (Chavez, 2008). Les visées recherchées par

l'éducation reposent sur les apprentissages liés aux connaissances, au vivre ensemble, aux savoirs-faire et aux savoirs-être dans le but d'encourager le pouvoir d'agir en tant que citoyens et individus (Orellana, 2002, p. 11). Les institutions scolaires ne sont pas les seuls médiums éducationnels existants puisque l'éducation recourt à divers contextes pour s'exprimer (Sauvé, 1997). Le tableau 2.1 propose une synthèse des trois contextes éducationnels existants.

Tableau 2.1 Les contextes d'expression de l'éducation (Sauvé, 1997)

Contexte	Médium	Visées
Éducation formelle	Institution scolaire	Les apprentissages développés permettent l'obtention d'un diplôme.
Éducation non formelle	Association, entreprise, organisme communautaire	Les apprentissages développés correspondent aux intérêts du médium.
Éducation informelle	Médias, publicité, interactions sociales	Les apprentissages sont factuels et les retombées indirectes.

Cet essai va s'intéresser au contexte éducationnel non formel puisqu'actuellement les initiatives d'agriculture urbaine sont dirigées par des organismes communautaires ou des associations. Les apprentissages sont donc en lien avec les objectifs, les approches et les valeurs privilégiés par ce contexte. En ce qui concerne les initiatives d'AU, celles-ci priorisent davantage les apprentissages concernant le jardinage écologique, les saines habitudes alimentaires, la participation citoyenne, la vie en collectivité et le développement local.

2.6.1 Le concept d'éducation relative à l'environnement

Dès le début des années soixante-dix, les consciences s'éveillent aux impacts du développement sur l'environnement et la Conférence de Stockholm en 1972 reconnaît la protection de l'environnement comme étant un enjeu mondial. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) supportent la création du Programme international d'éducation relative à l'environnement (PIEE) qui permet la diffusion et la reconnaissance du concept d'éducation relative à l'environnement (ERE) (Sauvé, 2007). À la base, l'ERE était davantage considérée comme un « outil de prévention et de résolution » des problèmes environnementaux tels la destruction des écosystèmes et « l'épuisement des ressources

collectives » (Sauvé, 1997, p. 9). Par la suite, ce concept a fait l'objet de multiples interprétations et il a à son actif un grand nombre de définitions. L'UNESCO propose d'ailleurs la définition suivante :

« L'éducation relative à l'environnement est conçue comme un processus permanent dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leur permettront d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement » (UNESCO, 1987, p. 7).

Selon cette définition, l'ERE permet de transmettre des connaissances sur l'environnement tout en mettant l'emphase sur la résolution de problèmes et les actions directes. À cette étape, il semble tout indiqué de proposer certaines clarifications en ce qui concerne le concept d'environnement. En fait, il existe plusieurs conceptions de l'environnement qui peuvent être sous-jacentes à la définition de l'ERE et celles-ci sont résumées au tableau 2.2.

Tableau 2.2 Les conceptions de l'environnement (Sauvé, 1997)

Conceptions	Description
Ressource	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion • Développement et répartition
Communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Vie démocratique et engagement • Développement de compétences
Milieu de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement • Vie quotidienne (travail, sport, maison)
Biosphère	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion • Écosystèmes
Problème	<ul style="list-style-type: none"> • Résolution • Pollution et nuisance
Nature	<ul style="list-style-type: none"> • Contemplation • Milieu naturel

Par ailleurs, il est essentiel de s'interroger sur le lien qui unit l'éducation et l'environnement et trois conceptions découlent de cette relation. Premièrement, « l'éducation pour l'environnement » où les apprentissages ont des visées de résolution de problèmes. La deuxième conception est celle de « l'éducation au sujet de l'environnement » qui privilégie le développement d'apprentissages liés aux « connaissances relatives à l'environnement ». Enfin, la troisième conception considère « l'éducation dans l'environnement » où l'environnement détermine en quelque sorte les apprentissages puisqu'il est à la fois « un milieu

d'apprentissage et une ressource pédagogique » (Sauvé, 1997, p. 18). Selon ces conceptions, l'objet de l'ERE serait la relation à l'environnement où ce dernier est considéré dans un sens large, à savoir qu'il ne se limite pas à la nature « cathédrale » et à la dimension écologique de l'environnement. Les dimensions économiques, culturelles et sociales de l'environnement y sont tout autant représentées (Sauvé, 2007). D'ailleurs, Chavez soutient que l'ERE nourrit « l'action réflexive » des individus en incluant « des dimensions sociale, politique, économique, philosophique, humanitaire et même spirituelle » (Chavez, 2008, p. 1). Il est donc possible de supposer que les relations présentes entre l'environnement, les individus et leur milieu de vie influencent le potentiel éducatif d'une situation (Bouchard, 2009).

Lucie Sauvé propose une définition de l'ERE différente de celle de l'UNESCO et qui intègre davantage l'importance de la relation entre être humain et environnement.

« L'ERE est une dimension intégrante du développement des personnes et des groupes sociaux, qui concerne leurs relations à l'environnement. Au-delà de la simple transmission de connaissance, elle privilégie la construction de savoirs collectifs dans une perspective critique. Elle vise à développer des savoir-faire utiles associés à des pouvoirs-faire réels. Elle fait appel au développement d'une éthique environnementale et à l'adoption d'attitudes, de valeurs et de conduites imprégnées de cette éthique. Elle privilégie l'apprentissage coopératif dans, par et pour l'action environnementale » (Sauvé, 1997, p. 53).

Malgré un ensemble de définitions variées, des finalités similaires sont partagées : la prise de conscience, le développement de connaissances, d'attitudes et de valeurs afin d'acquérir des compétences qui permettent au sujet d'agir et de participer (Sauvé, 1997).

2.6.2 L'éducation relative à l'environnement et les adultes

L'ERE s'adresse à toutes les personnes, peu importe le groupe d'âge dont elles sont issues puisqu'il s'agit pour Goffin d'un « processus de développement de la personne au sein d'un groupe social » (Goffin, 2001, p. 17). Ainsi, les jeunes d'âge scolaire ne sont pas le seul public visé par l'ERE, les adultes sont tous autant concernés par les problèmes environnementaux. Pourtant, les programmes d'ERE destinés aux adultes sont assez rares et l'ERE des adultes est souvent perçue comme étant le transfert de connaissances environnementales (Villemagne, 2008). Cependant, cette conception de l'ERE des adultes est incomplète puisqu'elle viserait plutôt l'engagement des individus au sein de la communauté (Villemagne, 2008), c'est-à-dire envers autrui et avec autrui.

Goffin soutient que les adultes, en tant qu'êtres bénéficiant de droits, doivent assumer leurs responsabilités face aux choix et gestes politiques, économiques et sociaux qu'ils posent (Goffin, 2001). Carine Villemagne abonde dans le même sens que Goffin et ajoute qu'« il n'est pas possible de tout miser sur les jeunes générations [...] ce sont les adultes qui, au quotidien, prennent des décisions déterminantes pour l'environnement et la société en général » (Villemagne, 2008, p. 2). Les adultes doivent prendre conscience des répercussions de leurs actions et de leurs modes de vie sur l'environnement. Ils devraient s'engager activement à la transformation de la société dans laquelle ils vivent. En fait, la population adulte peut être l'acteur de son propre changement puisque les jeunes générations ne disposent pas du même pouvoir d'action et des mêmes savoirs-faire (Goffin, 2001). Outre les difficultés éprouvées par l'ERE pour responsabiliser les individus aux enjeux collectifs actuels, le caractère hétérogène de la population adulte, notamment à cause de facteurs socio-économiques, identitaires, générationnels, etc., rend plus complexe l'élaboration de programmes éducatifs (Villemagne, 2008). Les jeunes générations sont davantage captives puisque l'ERE s'intègre dans un contexte formel soit dans les institutions scolaires qui privilégient la diffusion d'apprentissages normalisés. Le chapitre suivant va d'ailleurs analyser des initiatives d'AU afin de voir comment ces projets intègrent l'ERE dans leurs activités et leur fonctionnement.

3. LES INITIATIVES D'AGRICULTURE URBAINE ANALYSÉES

Les chapitres précédents ont permis d'exposer des impacts résultant de l'absence de nature en ville tout en proposant une alternative, l'AU, pouvant être envisagée pour contribuer à résoudre cette problématique. Le tableau 3.1 offre un résumé des avantages résultant des initiatives d'AU qui ont été répertoriées dans la littérature consultée.

Tableau 3.1 Récapitulatif des avantages des initiatives d'AU

Volets	Avantages
Environnement	La gestion des espaces et la réintroduction de la nature. La gestion des matières résiduelles et des ressources. La conscientisation à l'agriculture et à l'approvisionnement local.
Social	Les bienfaits sur la santé physique et psychologique. Un lieu de rassemblement et de socialisation. L'implication dans la communauté. La diversité culturelle et communication interculturelle.
Économique	Le développement économique local et l'insertion socio-économique. La sécurité, la souveraineté et l'autonomie alimentaire.

À la lumière des résultats du tableau précédent, l'ERE semble être une composante essentielle afin de contribuer au développement des multiples dimensions qu'elle sous-tend pour assurer la pérennité des initiatives d'AU. Afin de mesurer le potentiel éducatif de l'AU, le présent chapitre va ainsi analyser des initiatives d'AU en tenant compte de leur volet éducatif, mais également de leurs volets environnemental, social et économique.

3.1 Le choix des initiatives d'agriculture urbaine analysées

Cette section va présenter une recension d'initiatives d'AU ayant été sélectionnées en fonction de certains critères. Tout d'abord, les initiatives doivent viser la participation d'un public adulte, celles qui ciblent la participation de jeunes d'âge scolaire ont donc été exclues. Elles doivent mettre en place des moyens pour favoriser l'acquisition d'apprentissages techniques et personnels tout en promouvant des principes basés sur l'appartenance à la communauté puisque le développement de l'individu et de la collectivité sont un élément central dans ce type de projets. Finalement, ces initiatives doivent avoir comme objectif la réintroduction de la nature, proposer des moyens pour cultiver en ville et solliciter la participation des citoyens. Les jardins communautaires ont donc été exclus puisque leurs objectifs ne correspondent pas aux critères de sélection et qu'ils n'ont pas de visées éducatives. Divers organismes ont été

contactés par écrit afin de leur expliquer l'objet de cette recherche et de solliciter leur collaboration pour recueillir des données sur leur initiative, en particulier afin d'étudier de quelles façons l'ERE des adultes est intégrée. En tout, une dizaine d'initiatives ont été sollicitées, mais seulement cinq initiatives ont accepté de participer à cette recherche. C'est la raison pour laquelle un nombre limité d'initiatives est analysé.

Les initiatives sélectionnées font donc la promotion des cultures en sol ou hors sol qui prennent la forme d'un jardin collectif. Elles sont bien implantées dans les villes de Québec, Montréal et St-Jérôme. Les initiatives choisies sont les suivantes : les jardins de la Victoire de l'organisme Action communiterre, les jardins en bacs d'Urbanus Jardinus de l'écoquartier Jacques-Cartier, le toit de démonstration de la Maison Lauberivière de l'organisme les Urbainculteurs, le jardin collectif de St-Jérôme de l'organisme les Serres de Clara et les Ateliers à la Terre du Centre Jacques-Cartier. Ces projets ne ciblent pas tous les mêmes clientèles et leur caractère éclectique reflète les diverses formes de l'AU et la diversité des objectifs poursuivis. Ces initiatives ont toutefois des objectifs communs comme la mise en œuvre de méthodes de cultures alternatives et la promotion de la souveraineté alimentaire.

Deux sources d'informations ont été utilisées pour recueillir les données sur les initiatives soit l'envoi d'un questionnaire et les sites Internet des initiatives. Suite à l'envoi du questionnaire, des entretiens téléphoniques basés sur le contenu de ce dernier ont été réalisés. Ces entretiens d'une durée approximative d'une heure n'ont pas été enregistrés, mais l'essentiel de leur contenu peut être consulté aux annexes 1 à 5. Parallèlement, l'exploration des sites Internet des initiatives et la consultation de documents d'informations fournis par certaines initiatives ont permis de recueillir et d'analyser des informations supplémentaires. La collecte des données a été effectuée lors des mois de février et de mars 2010.

3.2 Les critères d'analyse des initiatives d'agriculture urbaine

Des critères d'analyse ont été développés afin de porter un regard critique concernant l'intégration de composantes éducatives et environnementales dans ces initiatives. Les critères ont été élaborés en fonction de quatre volets soit l'éducation, l'environnement, le social et l'économie. Le volet « éducation » inclut quatre critères : la démarche éducative privilégiée, les apprentissages développés, le public cible et le rôle de l'animateur éducatif. Le volet

« environnement » regroupe trois critères : la réintroduction de la diversité biologique, la réduction des matières résiduelles et les méthodes de jardinage écologique. Le volet « social » comprend deux critères : l'implication des participants et le développement socioaffectif des participants. Enfin, le volet « économie » inclut deux critères : le développement de l'économie locale et la sécurité. Le tableau 3.2 regroupe les 11 critères et leurs définitions. Ces critères ont été développés en vue de porter un regard d'analyse sur les initiatives d'AU choisies.

Tableau 3.2 Les critères d'analyse

	Critères d'analyse	Définition
Éducation	La démarche éducative	La démarche éducative contribue au développement d'apprentissages multiples soit des connaissances, des habiletés et des valeurs afin de développer des compétences transférables à divers contextes personnels et professionnels.
	L'adaptation de l'initiative aux contextes	L'initiative tient compte des divers contextes (environnemental, socio-économique et culturel) du milieu de vie des participants.
	Le public cible	Le recrutement des participants doit tenir compte des demandes des organismes partenaires et des besoins d'aide du quartier tout en permettant aux citoyens désirant s'impliquer d'y participer.
	L'animateur éducatif	L'animateur éducatif agit à titre d'intervenant éducatif en diffusant des conseils, en incitant l'implication des participants aux activités de l'initiative et en suscitant la réflexion critique auprès des jardiniers.
Environnement	La réintroduction de la diversité biologique et la création d'espaces verts	L'initiative permet la réintroduction durable de la nature dans certaines zones d'un quartier. La réintroduction des espèces indigènes est valorisée.
	La réduction des déchets par le compost	L'initiative offre aux participants la possibilité de participer à une activité de compostage permettant de réduire leur production de déchets.
	Les méthodes de cultures écologiques	L'initiative tend à réduire l'utilisation d'agents chimiques dans les cultures et elle privilégie l'emploi de solutions alternatives.
social	L'implication des participants	Les activités proposées incitent les participants à s'impliquer dans les projets des organismes partenaires et à s'investir activement à la planification et au développement de l'initiative.
	Le développement socioaffectif des participants	Les activités réalisées dans le cadre de l'initiative contribuent au développement de compétences socio-affectives comme la prise de pouvoirs, la réalisation de soi et le travail d'équipe.
Économie	Le développement de l'économie locale	L'initiative stimule l'activité économique du quartier par la création d'emplois, le développement d'activités connexes et l'enseignement de compétences.
	La sécurité alimentaire	L'initiative favorise la sécurité alimentaire en garantissant aux participants un approvisionnement continu en aliments frais durant la saison des récoltes. Elle contribue aussi au développement d'outils et d'habiletés pour que les participants acquièrent une certaine autonomie alimentaire.

3.2.1 La pondération des critères d'analyse

Suite au développement des critères, ceux-ci ont été pondérés afin d'analyser le rendement des initiatives. Tout d'abord, les volets n'ont pas tous la même importance puisque l'objet central de cette recherche porte davantage sur l'analyse de la dimension éducative et environnementale des initiatives. Ainsi, 40 points ont été accordés à l'éducation, 30 points à l'environnement, 20 points au volet social et 10 points au volet économie pour un total de 100 points. Par la suite, les critères ont été pondérés en fonction de la valeur qui a été accordée à chaque critère. Par exemple, le critère sur la démarche éducative a une importance de 15 points sur 40 puisque le développement et la mise en action des apprentissages sont des éléments fondamentaux en ERE. Afin de déterminer le rendement des initiatives d'AU, les valeurs obtenues pour chaque critère seront ensuite compilées et le résultat maximal pouvant être obtenu est de 100 points tandis que le résultat minimal est de 17 points. Le tableau 3.3 présente les pondérations et les valeurs données pour chacun des critères.

Tableau 3.3 La pondération des critères d'analyse

	Critères	Pondération	Valeur
Éducation	La démarche éducative	Contribue au développement de connaissances.	5
		Contribue au développement de connaissances et des habiletés.	10
		Contribue au développement de connaissances, des habiletés ainsi qu'à l'acquisition de compétences transférables à des milieux professionnel, personnel, etc.	15
	L'adaptation de l'initiative aux contextes	Tient compte du contexte environnemental du quartier dans lequel elle évolue.	1
		Tient compte des contextes environnemental et socio-économique du quartier dans lequel elle évolue.	5
		Tient compte des contextes environnemental, socio-économique et culturel du quartier dans lequel elle évolue.	10
	Public cible	Les participants ont été choisis par l'organisme et proviennent d'organismes partenaires à l'initiative. Les motivations à participer sont liées à des objectifs de l'intervention.	3
		Les participants décident volontairement de s'impliquer dans le projet et leurs motivations sont intrinsèques.	5
	L'animateur éducatif	L'animateur éducatif prodigue des conseils et connaissances horticoles aux participants qui le sollicitent.	1
		L'animateur éducatif accompagne les participants dans le développement d'apprentissages (habileté, valeurs, etc.) et il incite les participants à les mettre en œuvre.	5
		L'animateur éducatif suscite la réflexion critique et offre un soutien multidimensionnel selon les besoins des participants.	10
	Total	40 /100 points	

Tableau 3.3 La pondération des critères d'analyse (suite)

	Critères	Pondération	Valeur
Social	L'implication des participants	Implication dans les activités de l'initiative.	1
		Implication dans les activités de l'initiative et à la planification du jardin.	5
		Implication dans les activités de l'initiative et des activités sociales connexes.	10
	Le développement socioaffectif des participants	Les activités permettent aux participants d'accomplir des tâches et d'en retirer un bien-être.	1
		Les activités contribuent à l'affirmation de soi et au respect d'autrui.	5
		Les activités contribuent à la responsabilisation, à la prise de pouvoir et d'initiatives.	10
	Total	20 /100 points	
Environnement	Biodiversité biologique et création d'espaces durables	Maintien des jardins qui sont en opération.	1
		Maintien des jardins et création de nouveaux jardins, nouvelles cultures à vocation alimentaire.	5
		Maintien des jardins, création de jardins et création d'espaces verts à vocation récréative.	10
	La réduction des matières résiduelles	Compostage limité aux déchets verts du jardin.	1
		Compostage accessible aux déchets organiques des participants de l'initiative.	5
		Compostage accessible aux déchets organiques des résidents du quartier.	10
	Méthodes de jardinage écologique	Utilisation réduite d'agents chimiques.	1
		Aucune utilisation d'agents chimiques.	5
		Méthodes de phytoprotection naturelle.	10
	Total	30 /100 points	
Économie	Le développement de l'économie sociale	Permanence de l'initiative dans le quartier.	1
		Contribue au développement d'autres initiatives d'AU.	3
		Contribue au développement d'initiatives connexes à vocation socio-économique (cuisines collectives, groupes d'achats).	5
	La sécurité alimentaire	Assure la sécurité alimentaire des participants par l'accès à des aliments frais durant la saison des récoltes.	1
		Assure la sécurité alimentaire des participants et des résidents durant la saison des récoltes.	3
		Assure la sécurité alimentaire des participants durant la saison des récoltes et contribue à développer l'autonomie alimentaire des participants le reste de l'année.	5
Total	10/100 points		

3.3 Les résultats

Les initiatives ont été analysées avec les critères mentionnés dans la section précédente. Pour chacune des initiatives, un premier tableau offre un résumé des initiatives en fournissant des détails concernant les apprentissages, les particularités du contexte, etc. Un second tableau regroupe les résultats obtenus pour chaque critère ainsi que la justification. Les sections 3.4 à 3.8 présentent les résumés et les résultats des cinq initiatives ayant été analysées tandis que la section 3.9 fait la synthèse des résultats globaux obtenus.

3.4 L'initiative d'Action communiterre

L'initiative des Jardins de la Victoire est présentée dans cette section et l'analyse dont elle a fait l'objet suit.

3.4.1 Les jardins de la Victoire

L'organisme Action communiterre œuvre dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce à Montréal et a comme mandat « l'éducation environnementale, l'agriculture urbaine et la sécurité alimentaire » (Action communiterre, 2009). Les Jardins de la Victoire regroupent cinq jardins (Cantaloup, Rosemary, Phoenix, Thyme et Racine de paix) situés dans différentes zones du quartier et ils sont en opération depuis 1997. Le tableau 3.4 propose un résumé de cette initiative.

Tableau 3.4 Résumé des Jardins de la Victoire

Type de culture	Culture en sol sous forme de jardins collectifs qui prend place dans des contextes différents, mais partage la même mission et objectifs.
Contextes de l'initiative	Une grande diversité de revenus, un milieu multiculturel, une diversité linguistique (francophone, anglophone, allophone).
Mission	Favoriser le développement social et contribuer à assurer la sécurité alimentaire.
Profil des participants	Des bénévoles et membres d'organismes qui sont majoritairement des femmes. La participation requise aux activités du jardin est d'une fois par semaine à raison de 4 heures. Les participants sont de tous les âges car l'initiative recherche la mixité des groupes. Les jardiniers doivent respecter le code d'éthique de l'organisme.
Intervenant éducatif	Il accompagne les jardiniers, transmet des connaissances sur les techniques de jardinage écologique, stimule l'implication des jardiniers en mettant à profit les compétences de ceux-ci (ex : un jardinier anime un atelier de yoga, etc.). Certains jardiniers peuvent être l'intervenant éducatif.
Apprentissages	Ateliers sur le jardinage (semis, entretien, etc.) et ateliers sur diverses thématiques (champignons, herbes médicinales, etc.). Planification du jardin (choix des cultivars, plan d'aménagement, etc.).
Activités	Ateliers sur la vie démocratique, la production de semences, la nutrition, la culture biologique, les plantes médicinales, la fête des récoltes.
Finalités de l'initiative	Renforcer la solidarité et la sécurité alimentaire entre les citoyens, les organismes communautaires, les services sociaux et les écoles du quartier Notre-Dame-de-Grâce. Réintroduire les espaces verts dans le quartier tout en permettant la production d'aliments de qualité.

3.4.2 Les résultats d'analyse des Jardins de la Victoire

Les Jardins de la Victoire ont obtenu le pointage final le plus élevé des initiatives avec 90 points. En ce qui concerne le volet éducation, une cote parfaite a été attribuée puisque leur démarche pédagogique vise le développement d'apprentissages qui stimulent le pouvoir d'agir des jardiniers. Il est possible de supposer que l'ERE est prise en compte par cette initiative.

Sur le plan économique, les jardins de la Victoire assurent une certaine sécurité alimentaire pour les jardiniers et les résidents du quartier dans le besoin. Le volet social obtient la cote la moins élevée puisque malgré le réseautage avec d'autres organismes, l'initiative ne favorise pas nécessairement la participation des jardiniers dans d'autres projets collectifs. Le tableau 3.5 présente les résultats de l'analyse de cette initiative.

Tableau 3.5 Les résultats d'analyse des Jardins de la Victoire

Critères	Cote obtenue	Justification
La démarche éducative	15	Les apprentissages développés contribuent à l'insertion sociale des individus et à la création de réseaux entre les individus du quartier et avec les organismes.
L'adaptation aux contextes	10	L'initiative tient compte des divers contextes en favorisant la participation d'individus de tous âges et de toutes origines culturelles.
Le public cible	5	Les participants sont des bénéficiaires d'organismes partenaires et des citoyens.
L'animateur éducatif	10	L'animateur accompagne son groupe, transmet des connaissances et est à l'écoute des besoins des individus tout en sollicitant leur participation dans les activités et le fonctionnement du jardin.
Total éducation	40/40	
L'implication des participants	5	Les jardiniers participent à l'entretien, à la planification du jardin (choix des cultivars, aménagements, etc).
Le développement socioaffectif des participants	10	Les jardiniers doivent participer aux activités et à la planification du jardin.
Total social	10/20	
Biodiversité biologique et création d'espaces	5	L'initiative maintient les jardins existants et tente de trouver des terrains pour faire de la production en bac.
Réduction des matières résiduelles	10	L'initiative a des sites de compostage qui sont accessibles, il suffit d'en faire la demande à l'organisme.
Méthodes de jardinage écologique	10	Aucun engrais chimique n'est utilisé et opte pour une culture biologique, la phytoprotection naturelle et le compagnonnage.
Total environnement	25/30	
L'économie sociale	5	L'initiative crée des emplois et elle favorise la création de réseau entre les organismes du quartier.
La sécurité alimentaire	5	Les jardiniers rapportent les légumes et les fines herbes cultivés et s'il y a des surplus, ceux-ci sont donnés à des banques alimentaires.
Total économie	10/10	
Résultats	90/100	

3.5 L'initiative des Serres de Clara

L'initiative des Serres de Clara est présentée dans cette section et l'analyse dont elle a fait l'objet suit.

3.5.1 Le jardin collectif de St-Jérôme

Les Serres de Clara sont un centre d'intervention en hortithérapie qui a créé le jardin collectif de St-Jérôme en 2006 afin de promouvoir la sécurité alimentaire. Le jardin est situé dans la zone industrielle de St-Jérôme sur un terrain prêté par la municipalité et cet espace cultivé produit environ deux tonnes de légumes par année. Le tableau 3.6 propose un condensé des caractéristiques de l'initiative.

Tableau 3.6 Résumé du Jardin collectif de St-Jérôme

Type de culture	Culture en sol sous forme de jardin collectif sur un terrain de 30,000 p ² .
Approches	Éthique et principes de la permaculture soit le respect de la terre et de l'humain, la réduction de la consommation et la redistribution des excédents.
Contextes de l'initiative	St-Jérôme est une ville un peu défavorisée économiquement. Le jardin est situé à proximité d'une forêt et d'une rivière.
Mission	Promouvoir la sécurité alimentaire. Favoriser la mise en place d'un réseau entre les partenaires. Coordonner les activités éducatives et horticoles pour assurer la protection du patrimoine naturel. Offrir des services d'hortithérapie.
Profil des participants	Les participants sont des hommes et des femmes âgés entre 20 et 60 ans qui proviennent de divers organismes d'aide, certains participants sont sans emploi, souffrent d'exclusion sociale, d'handicaps mentaux ou sont en réinsertion sociale et professionnelle. Il y a aussi des bénévoles avec un intérêt pour le jardinage.
Intervenant éducatif	Il assure le bon fonctionnement du jardin et est la personne ressource. Il travaille de concert avec les responsables des organismes partenaires pour adapter les tâches et les activités aux besoins et aux objectifs personnels des participants.
Activités	Ateliers en horticulture écologique et visites éducatives. Les activités sont adaptées en fonction des intérêts des participants, aucune activité n'est imposée, mais la participation hebdomadaire au jardin est obligatoire et relève de l'organisme partenaire.
Apprentissages	Connaissances sur les propriétés des plantes, la diversité des aliments, l'entretien des jardins. Développement de valeurs valorisant le travail bien fait et le respect de soi et des autres. L'important est que les participants accomplissent leurs tâches assignées et qu'ils puissent en retirer des bienfaits.
Finalités de l'initiative	Contribuer au développement d'aptitudes et attitudes chez les participants en respectant le rythme et les besoins de chaque individu.

3.5.2 Les résultats d'analyse du Jardin collectif de St-Jérôme

Le jardin collectif de St-Jérôme a obtenu un pointage total de 67 points. Il semble avoir un volet éducatif développé puisque l'animateur éducatif collabore avec les intervenants des

organismes partenaires afin de transmettre des apprentissages qui répondent aux besoins spécifiques de chaque jardinier et leur permettent de développer des habiletés. Concernant le volet économie, celui-ci a obtenu un plus faible résultat notamment parce que les retombées économiques de l'initiative sont indirectes et difficiles à évaluer. Enfin, sur le plan social, l'initiative contribue au développement socioaffectif des participants mais se limite à l'atteinte d'un bien-être personnel. Le tableau 3.7 présente les résultats de l'analyse de cette initiative.

Tableau 3.7 Les résultats d'analyse du Jardin collectif de St-Jérôme

Critères	Cote obtenue	Justification
La démarche éducative	10	L'initiative contribue au développement de connaissances liées au jardinage écologique et permet aux jardiniers d'acquérir un savoir-faire horticole.
L'adaptation aux contextes	10	L'initiative tient compte du contexte environnemental et socio-économique de la ville de St-Jérôme.
Le public cible	3	En grande majorité, les jardiniers proviennent des organismes partenaires.
L'animateur éducatif	5	L'animateur partage des apprentissages avec tous les jardiniers et encore plus avec ceux démontrant de l'intérêt pour l'AU.
Volet éducation	28/40	
L'implication des participants	5	Les jardiniers participent aux activités du jardin et certains à des cuisines collectives.
Le développement socioaffectif des participants	5	L'atteinte d'un bien-être est l'élément prioritaire dans cette initiative. Le respect de soi et d'autrui est transmis par les tâches à accomplir.
Volet social	10/20	
Biodiversité biologique et création d'espaces durables	5	Le jardin occupe une grande superficie et l'initiative incite les jardiniers à faire des jardins ou d'autres types de cultures.
Réduction des matières résiduelles	10	L'initiative encourage les résidents à apporter leurs matières résiduelles putrescibles.
Méthodes de cultures biologiques	10	L'initiative n'utilise pas d'engrais chimiques, elle fait de la phytoprotection naturelle et du compagnonnage.
Volet environnement	25/30	
L'économie sociale	3	L'initiative donne une partie de sa production à des banques d'aide alimentaire et organismes partenaires.
La sécurité alimentaire	3	La sécurité alimentaire n'est pas un objectif de l'initiative, mais ses interventions sont axées sur l'acquisition d'une autonomie alimentaire.
Volet économie	4/10	
Résultats	67/100	

3.6 L'initiative de l'Éco-quartier Jacques-Cartier

L'initiative d'Urbanus Jardinus est présentée dans cette section et l'analyse dont elle a fait l'objet suit.

3.6.1 L'initiative Urbanus Jardinus

L'éco-quartier Jacques-Cartier de Québec fait la promotion « des alternatives liées à l'écologie urbaine et à la citoyenneté responsable ». Il propose trois volets d'interventions, Urbanus Compostus (solutions pour composter), Urbanus Jardinus créé en 2007 (initiatives d'AU) et des formations sur l'éco-citoyenneté. L'initiative Urbanus Jardinus implante des jardins expérimentaux dans les quartiers centraux de Québec et encourage les citoyens à développer des méthodes de cultures urbaines efficaces. Le tableau 3.8 fait le compte rendu de l'initiative.

Tableau 3.8 Résumé d'Urbanus Jardinus

Type de culture	Culture hors sol en bac qui prend place dans la cour de l'éco-quartier, dans les jardins des quartiers St-Roch et St-Sauveur.
Contextes de l'initiative	L'initiative prend place dans les quartiers centraux de Québec, St-Roch, St-Sauveur où peu d'espaces sont disponibles pour le jardinage. Les terrains en friche présents sont contaminés ou non-cultivables.
Mission	Promouvoir l'écocitoyenneté, le jardinage écologique et la vie de quartier. Diffuser des connaissances sur les techniques de jardinage urbain et les expérimentations entreprises par l'éco-quartier.
Profil des participants	Les citoyens de la ville de Québec intéressés à s'impliquer. Pour l'année 2009 environ une quinzaine de participants se sont impliqués, le potentiel d'offre est plus grand que la demande.
Intervenant éducatif	Il est la personne ressource qui assure la diffusion de connaissances sur la culture en bacs et les cultures. Il encourage et stimule les échanges entre les participants tout en veillant au fonctionnement du projet.
Activités	Les projet Urbanus Compostus fournit aux citoyens divers moyens pour composter les matières résiduelles. Ateliers de construction de bacs avec réservoir, Ateliers sur l'entretien de plants.
Apprentissages	Techniques de jardinage et de compostage. Compétences socio-affectives telles l'échange d'idées, d'opinions, l'ouverture et l'esprit critique. L'initiative favorise la mise en action de solutions concrètes. Conscientisation des responsabilités des individus face à l'environnement.
Finalités de l'initiative	Le développement d'un sentiment d'appartenance et d'une volonté de s'impliquer dans des projets individuels et collectifs. Expérimenter diverses techniques pour qu'elles soient adaptées aux conditions et caractéristiques du milieu. Contribuer à l'amélioration de l'environnement de quartiers ciblés.

3.6.2 Les résultats d'analyse d'Urbanus jardins

L'initiative Urbanus jardins a obtenu un pointage total de 63 et elle a bien performé pour les volets social et environnement, alors que les volets éducation et économie ont eu de faibles

résultats. En fait, cette initiative ne fait pas directement la promotion de la sécurité alimentaire et mise plutôt sur l'expérimentation de techniques pour assurer des approvisionnements alimentaires alternatifs. Pour l'éducation, l'initiative diffuse des connaissances et des savoir-faire techniques liés au jardinage sans pour autant mettre l'emphase sur le développement d'un savoir-être. Le tableau 3.9 présente les résultats de l'analyse de cette initiative.

Tableau 3.9 Les résultats d'analyse d'Urbanus Jardinus

Critères	Cote obtenue	Justification
La démarche éducative	10	Le développement de finalités n'est pas fait dans l'optique de réinsertion à l'emploi, mais vise les connaissances sur le jardinage urbain.
L'adaptation aux contextes	1	L'initiative tient compte du contexte environnemental et est en vigueur dans deux quartiers peu naturalisés.
Le public cible	5	Les jardiniers sont des citoyens volontaires du quartier.
L'animateur éducatif	1	L'animateur donne des conseils sur le jardinage en bac et des formations sur diverses thématiques.
Volet éducatif	17/40	
L'implication des participants	5	Les jardiniers participent aux activités de l'initiative. Il n'y a pas de données concernant leur implication dans la vie du quartier.
Le développement socioaffectif des participants	10	L'initiative encourage la participation active des jardiniers qui sont conviés à prendre position lors des activités et à travailler en équipe.
Volet social	15/20	
Biodiversité biologique et création d'espaces	5	L'initiative veut accroître le nombre de surfaces minéralisées qui seront cultivées.
Réduction des matières résiduelles	10	Le projet Urbanus Compostus permet aux résidents du quartier d'apporter des matières putrescibles dans les compostières communautaires du quartier et offre des ateliers sur le vermicompostage.
Méthodes de cultures biologiques	10	L'initiative utilise les méthodes du jardinage écologique.
Volet environnement	25/30	
L'économie sociale	5	L'initiative créé quelques emplois en offrant des stages et favorise le réseautage.
La sécurité alimentaire	1	La sécurité alimentaire n'est pas un objectif de l'initiative, mais ses interventions sont axées sur l'acquisition d'une autonomie alimentaire et les récoltes sont données aux jardiniers.
Volet économie	6/10	
Résultats	63/100	

3.7 L'initiative des Urbainculteurs

L'initiative de la Maison Lauberivière est présentée dans cette section et l'analyse dont elle a fait l'objet suit.

3.7.1 La Maison Lauberivière

Les Urbainculteurs est un organisme qui promeut l'AU en expérimentant diverses alternatives pour cultiver en zone urbaine. Le toit de démonstration de la Maison Lauberivière situé au centre-ville de Québec a été créé en 2009 et il a déjà permis de produire environ 1,04 tonne de légumes et de fruits (Urbainculteurs, 2010). Des projets sont en développement avec l'Université Laval et d'autres sont à prévoir d'ici les prochaines années. Le tableau 3.10 dresse le bilan des activités du jardin sur le toit de la Maison Lauberivière.

Tableau 3.10 Résumé de la Maison Lauberivière

Type de culture	Culture hors sol en bac (Bac biotope) sur une surface minéralisée. Une production en 500 bacs dont 300 bacs sont à Lauberivière.
Contextes de l'initiative	La Maison Lauberivière offre des services d'hébergement, de réinsertion sociale et de soutien à l'emploi, de dégrisement, de soupe populaire. Elle est située au centre-ville de Québec où peu d'espaces permettent la culture alimentaire.
Mission	Offrir des solutions concrètes pour cultiver la ville, à petite, moyenne ou grande échelle et rapprocher les lieux de production des lieux de consommation. Produire et consommer des aliments sains sans produit chimique.
Profil des participants	Les usagers de la Maison Lauberivière sont des femmes et hommes qui sont itinérants, en dégrisement ou en réinsertion sociale. Les participants viennent aider l'équipe des Urbainculteurs à l'entretien des cultures selon les besoins. Des bénévoles du grand public peuvent aussi venir donner un coup de main à l'occasion.
Intervenant éducatif	En élaboration pour la saison à venir.
Activités	Ateliers sur l'utilisation des bacs bio-top et sur l'entretien des plants. La journée d'auto-cueillette pour les adhérents du Marché de solidarité régional de Québec. La fête des semences avec le regroupement d'AU de Québec.
Apprentissages	Connaissances concernant l'entretien des plants.
Finalités de l'initiative	Mettre en œuvre des moyens pour assurer la souveraineté alimentaire notamment en promouvant l'AU. Montrer qu'il est possible de cultiver des plants dans des bacs en ville et qu'il existe diverses autres méthodes.

3.7.2 Les résultats d'analyse de la Maison Lauberivière

Le pointage total obtenu par l'initiative des Urbainculteurs est de 52 points. Étant donné que cette initiative est très récente, l'année 2009 était leur première saison d'exploitation, plusieurs critères n'ont donc pas pu être évalués ce qui explique le pointage total de 31 points sur 60.

Les critères concernant l'animateur éducatif, le développement socioaffectif ou la démarche éducative n'ont pas été cotés puisque leurs volets éducatif et social sont en développement pour la prochaine saison d'exploitation. Les cotes obtenues pour les volets environnement et économie sont satisfaisantes puisque l'initiative garantit un accès à des aliments frais et sains aux jardiniers et à des citoyens et cela se traduit par des retombées dans l'économie locale. Le tableau 3.11 présente les résultats de l'analyse de cette initiative.

Tableau 3.11 Les résultats d'analyse de la Maison Lauberivière

Critères	Cote obtenue	Justification
La démarche éducative	N/a	L'initiative projetée de développer ce volet pour la saison d'exploitation à venir.
L'adaptation aux contextes	1	L'initiative tient compte du contexte environnemental, un quartier en manque de nature et ayant peu d'espaces disponibles pour cultiver des plants.
Le public cible	3	Les jardiniers sont des bénéficiaires de la Maison Lauberivière et leur implication au jardin est une de leurs tâches quotidiennes. À l'occasion des citoyens peuvent venir aider.
L'animateur éducatif	N/a	L'initiative projetée de développer ce volet pour la saison d'exploitation à venir.
Volet éducation	4/15	
L'implication des participants	1	Les jardiniers aident à entretenir les cultures, mais sans plus.
Le développement socioaffectif des participants	N/a	L'initiative projetée de développer ce volet pour la saison d'exploitation à venir.
Volet social	1/5	
Biodiversité biologique et création d'espaces	5	Le jardin sur le toit de la Maison Lauberivière sera maintenu et un projet avec l'Université Laval est en développement.
Réduction des matières résiduelles	5	L'initiative composte les matières résiduelles générées par la Maison Lauberivière.
Méthodes de cultures biologiques	10	Utilisation de méthode de jardinage écologique comme la phytoprotection naturelle, les engrais biologiques, etc.
Volet environnement	20/30	
L'économie sociale	3	Les Urbainculteurs veulent mettre sur pied d'autres projets d'AU, une fois que l'initiative de la Maison Lauberivière deviendra autonome.
La sécurité alimentaire	3	Plus de la moitié des cultures sont utilisées par la Maison Lauberivière et le reste est vendu aux adhérents du Marché de solidarité régionale de Québec.
Volet économie	6/10	
Résultats	31/60	

3.8 L'initiative du Centre Jacques-Cartier

L'initiative des Ateliers à la terre est présentée dans cette section et l'analyse dont elle a fait l'objet suit.

3.8.1 Les Ateliers à la terre

Les Ateliers à la terre sont un projet du Centre Jacques Cartier (CJC) de Québec, un organisme qui supporte l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes de 16 à 35 ans. Ce projet propose des « activités de jardin collectif, de cuisines collectives, de réseautage et de répit » (CJC, 2010, p. 1). Le jardin a été créé en 1997 et prend place sur le terrain de l'Institut universitaire en santé mentale situé dans le quartier Beauport. L'initiative fait l'objet d'une synthèse au tableau 3.12.

Tableau 3.12 Résumé des Ateliers à la terre

Type de culture	Culture en sol sur une superficie de 18 000 p ² .
Contextes de l'initiative	Jardin enclavé entre l'autoroute et des champs. L'accès est un peu compliqué et les participants ne proviennent pas du quartier, mais l'initiative est adaptée aux besoins des jardiniers.
Mission	Assurer la sécurité alimentaire par la diffusion de saines habitudes de vie, la planification alimentaire, etc. Promouvoir l'écocitoyenneté et la création de réseaux sociaux. Diffuser des connaissances sur les techniques de jardinage urbain et les expérimentations entreprises par l'éco-quartier.
Profil des participants	Jeunes âgés de 16-35 ans et familles avec enfants. Travailleur, étudiant, etc. Les participants proviennent des quartiers Limoilou, St-Rock et St-Sauveur. Les participants ont des objectifs et des besoins spécifiques et utilisent les apprentissages en fonction de ceux-ci.
Intervenant éducatif	Deux intervenants qui accompagnent les jardiniers dans leur développement personnel, diffusion des connaissances sur le jardinage.
Activités	Entretien des jardins (plantation, aménagement), la transformation des aliments et les ateliers sur des thématiques (compostage, activités familiales).
Apprentissages	Connaissances sur l'entretien des plantes, la phytoprotection. Les valeurs sont l'assiduité, le développement d'un sentiment d'appartenance, la conscientisation du pouvoir agir et le travail en équipe/ communications interpersonnelles. Compétences pour faire des semis intérieurs et extérieurs, entretien des jardins (désherbage, aménagement), transformation des légumes cultivés.
Finalités de l'initiative	Acquisition d'une autonomie alimentaire par les apprentissages. Développement d'un sentiment d'appartenance, de l'intégration dans des réseaux et d'une volonté de s'impliquer dans des projets individuels et collectifs.

3.8.2 Les résultats d'analyse des Ateliers à la terre

Les Ateliers à la terre ont obtenu de bons résultats avec une cote totale de 88 points. Pour le volet éducation, une cote presque parfaite a été accordée puisque la démarche éducative vise le

développement de compétences et suscite la participation active des jardiniers. Plusieurs types d'intervenants sont présents lors des activités ce qui permet de pouvoir mieux répondre aux besoins des divers jardiniers. Le volet économie a obtenu de bons résultats puisque l'initiative crée des emplois et est un tremplin pour l'insertion sociale. Sur le plan social, l'initiative incite les jardiniers à s'impliquer dans les activités du centre, mais pas nécessairement dans d'autres organismes. Le Tableau 3.13 présente les résultats d'analyse de cette initiative.

Tableau 3.13 Les résultats d'analyse des Ateliers à la terre

Critères	Cote obtenue	Justification
La démarche éducative	15	Les apprentissages développés contribuent à l'insertion sociale des participants.
L'adaptation aux contextes	10	Les jardiniers ne proviennent pas du quartier où est située l'initiative. Cependant, l'initiative tient compte des besoins des jardiniers.
Le public cible	3	Les jardiniers sont les participants des programmes du centre Jacques-Cartier et des citoyens.
L'animateur éducatif	10	Plusieurs intervenants accompagnent, supportent et stimulent les jardiniers à s'impliquer dans le jardin, dans leur vie et leur communauté.
Volet éducation	38/40	
L'implication des participants	5	Les participants s'impliquent dans les autres programmes du centre Jacques-Cartier comme la cuisine collective, etc.
Le développement socioaffectif des participants	10	L'initiative mise sur la responsabilisation des jardiniers afin qu'ils soient plus autonomes.
Volet social	15/20	
Biodiversité biologique et création d'espaces	5	Les ateliers à la terre vont maintenir le jardin et il prévoit faire un projet de jardins avec des HLM.
Réduction des matières résiduelles	10	Le site de compostage est seulement accessible aux participants et utilisé pour le jardin. L'éco-quartier Jacques Cartier s'occupe déjà d'un programme de compostage communautaire (Urbanus Compostus).
Méthodes de cultures biologiques	10	Méthode de jardinage écologique, cultures biologiques, etc.
Volet environnement	25/30	
L'économie sociale	5	Offre quelques emplois et les apprentissages développés par les jardiniers facilitent leur insertion.
La sécurité alimentaire	5	Les jardiniers apprennent à cultiver, à transformer et à gérer leur production afin de mieux planifier.
Volet économique	10/10	
Résultats	88/100	

3.9 La synthèse des résultats

Les résultats obtenus par les initiatives pour chacun des volets ont été regroupés dans le tableau 3.14 et transposés en pourcentage afin de faciliter la comparaison entre les initiatives.

Tableau 3.14 Les résultats des initiatives

Volets	Initiatives				
	Les jardins de la Victoire	Jardin collectif de St-Jérôme	Urbanus jardins	La Maison Lauberivière	Les Ateliers à la terre
Éducation	100 %	70 %	43 %	26 %	95 %
Social	75 %	50 %	75 %	20 %	75 %
Environnement	83 %	83 %	83 %	67 %	83 %
Économie	100%	40 %	60%	60 %	100 %
Rendement	90 %	67 %	63%	52%	88 %

Les sous-sections suivantes font le compte-rendu critique, pour chacun des volets analysés, des critères étant les plus ou les moins considérés par les initiatives.

3.9.1 Les résultats du volet « éducation »

Il semble pertinent de mentionner que les initiatives d'AU analysées évoluent dans un contexte éducatif non formel où les apprentissages développés ne résultent pas nécessairement d'une stratégie pédagogique ou d'une planification puisque le cadre d'apprentissage est plus flexible qu'en milieu formel. Le volet éducation semble très bien implanté dans deux des cinq initiatives et bien implanté dans une des cinq initiatives, ce qui peut signifier que l'éducation est un élément important pour les initiatives d'AU, mais que son implantation s'effectue au fil des années et ne constitue pas nécessairement une priorité au départ. La note maximale obtenue est 100 % tandis que la note minimale est 26 %. Pour certaines initiatives, le critère de la démarche éducative vise le développement d'apprentissages qui ne contribuent pas nécessairement à l'acquisition de compétences. Également, les initiatives ne tiennent pas suffisamment compte de l'importance de favoriser la présence de participants issus de divers groupes d'âge, ayant différentes conditions socio-économiques et diverses compétences. Enfin, le critère sur l'intervenant éducatif est celui étant le moins atteint puisque l'animateur est souvent perçu comme un accompagnateur, un informateur ou un horticulteur plutôt qu'un pédagogue. Seulement quelques initiatives confèrent à l'animateur la responsabilité d'éveiller les consciences et de soulever la réflexion critique chez les participants.

3.9.2 Les résultats du volet « environnement »

Les cinq initiatives ont obtenu de bons résultats et la note maximale obtenue est 83 % tandis que la note minimale est 67 %. Le critère portant sur la diversité biologique et la création d'espaces verts est celui qui n'est pas atteint par les initiatives. En fait, dans l'ensemble les initiatives assurent le maintien des espaces de culture et envisagent d'en créer de nouveaux, mais elles ne planifient pas la création de zones de conservation de la nature ou d'espaces à vocation non alimentaire. En ce qui concerne les critères sur la réduction des matières résiduelles et les méthodes de cultures biologiques, ce sont des éléments prioritaires pour la majorité des initiatives qui font du compostage et utilisent des méthodes de jardinage écologique.

3.9.3 Les résultats du volet « social »

Les résultats du volet social sont variables et d'importants écarts ont été observés. La note maximale obtenue est 75 % tandis que la note minimale est 20 %. Ce qui fait défaut pour le volet social, et cela concerne les cinq initiatives, c'est le manque de connaissances concernant l'implication des participants dans d'autres projets, activités ou organismes du quartier le reste de l'année. En fait, plusieurs initiatives ont développé des partenariats et des réseaux avec des associations et des organismes, mais ceux-ci semblent opérationnels seulement lors de la saison d'exploitation. Quant au critère portant sur le développement socioaffectif des participants, il obtient des résultats mitigés puisque la responsabilisation et l'autonomisation des jardiniers ne sont pas des priorités pour certaines initiatives.

3.9.4 Les résultats du volet « économie »

Les résultats obtenus pour ce volet sont très différents puisque la note maximale est 100 % tandis que la note minimale est 40 %. Le critère de la sécurité alimentaire est relativement bien mis en œuvre par les initiatives qui garantissent une certaine production et élaborent des interventions permettant l'acquisition d'une autonomie alimentaire. Le critère économie sociale est bien intégré par les initiatives en ce qui concerne la création d'emplois notamment au sein de leur organisme. De plus, les organismes font du réseautage avec des organismes à vocation sociale ou environnementale.

3.9.5 Les limites du processus d'analyse des initiatives d'AU

Les rendements des initiatives sont assez variables, mais il est possible d'avancer que les deux initiatives qui existent depuis plus d'une dizaine d'années, les Jardins de la Victoire d'Action communiterre et les Ateliers à la terre du Centre Jacques-Cartier, ont obtenu des résultats très élevés dans presque tous les volets. En ce qui concerne les trois autres initiatives, elles ont obtenu des rendements un peu plus faibles, mais elles sont actives depuis moins de cinq ans. Ainsi, il aurait été intéressant d'avoir un échantillon d'initiatives d'AU plus grand afin d'analyser les initiatives en tenant compte de leur durée d'existence. Des contraintes liées au temps et à la disponibilité de certains intervenants peuvent en partie justifier cette limite. Également, il aurait été vraiment enrichissant d'élargir le champ d'études aux initiatives d'AU en vigueur à l'extérieur du Québec afin de faire une comparaison en fonction de la zone géographique et de la multitude des techniques d'AU utilisées.

4. LES RECOMMANDATIONS

Les résultats obtenus lors de l'analyse des cinq initiatives d'AU étudiées ont fait émerger des constats concernant la participation d'un public adulte, le potentiel éducatif de projet d'AU et les relations entre les individus et leur milieu de vie. Ces constats ont donné lieu à l'élaboration de recommandations éducatives, sociales, environnementales et économiques afin d'optimiser les projets d'AU. Chacun des critères d'analyse des initiatives d'AU fait l'objet d'une recommandation.

4.1 Les recommandations éducatives

- Identifier les intentions éducatives anticipées pour toutes les activités réalisées et mettre en œuvre des stratégies pour les atteindre.
 - Chaque activité devrait faire l'objet d'une planification afin de déterminer quels sont les apprentissages qui seront développés et les moyens nécessaires au bon déroulement de l'activité.
- Recréer au sein de l'initiative une micro-société basée sur une dynamique intergénérationnelle et des participants issus des diverses conditions socio-économiques et culturelles.
 - Une initiative d'AU ne devrait pas être un ghetto, mais plutôt favoriser la participation de citoyens issus de diverses origines culturelles, de divers groupes sociaux et d'âge pour lutter contre l'exclusion et enrichir le dialogue collectif.
- Inciter les participants à partager leurs compétences et connaissances par l'animation d'ateliers et des discussions sur diverses thématiques.
 - L'utilisation des compétences et des expériences des participants constituent des éléments qui peuvent enrichir les apprentissages développés et accroître la volonté de s'impliquer.
- Concevoir les activités pour qu'elles diffusent des informations et suscitent une réflexion.
 - Le développement d'apprentissages (connaissances, valeurs et habiletés) a pour objectif d'éveiller l'esprit critique des participants et les inciter à mettre en pratique les apprentissages acquis.

4.2 Les recommandations sociales

- S'assurer que les participants s'impliquent dans les activités des autres organismes du quartier.
 - Le développement de compétences transversales devrait être privilégié afin d'accroître l'insertion des participants dans les autres organismes ou associations de leur quartier et stimuler leur implication toute l'année.
- Implanter une approche basée sur la co-construction en favorisant le travail d'équipe, la prise de décision et l'expérimentation.
 - La gestion par projet peut contribuer à renforcer un sentiment de solidarité et une appartenance aux pairs et à la communauté tout en permettant aux participants de s'émanciper individuellement.

4.3 Les recommandations environnementales

- Créer des espaces à vocation récréative ayant pour but la conservation de la nature et l'éducation à la biodiversité.
 - En plus de contribuer à réintroduire la nature dans les zones urbaines par l'implantation de jardins et d'une diversité biologique, l'AU pourrait recréer des milieux naturels qui intègrent la faune et la flore et permettent la pratique d'activités récréatives et éducatives (sentier de randonnée et des panneaux d'interprétation) afin d'accroître la sensibilité des citoyens à l'environnement.
- Développer une citoyenneté environnementale qui encourage les changements des modes de consommation et une gestion plus optimale des ressources au quotidien en facilitant l'accès au compostage.
 - Le développement d'une citoyenneté environnementale est le processus qui résulte d'une prise de conscience et de la compréhension de l'environnement pour encourager les citoyens à modifier leur comportement et mettre en œuvre des actions.

- Développer des partenariats avec les organismes du quartier pour le partage des ressources matérielles et humaines ainsi que la mise en commun de l'expertise.
 - La création et l'élargissement d'un réseau entre les organismes d'un même quartier ou ayant des intérêts similaires pourraient contribuer à l'émergence de projets plus durables et faciliter l'insertion sociale et économique des citoyens.

4.4 Les recommandations économiques

- Prioriser les principes de sécurité, de souveraineté et d'autonomie alimentaires et mettre en place des interventions et des activités en ce sens.
 - Les initiatives d'AU devraient valoriser ces principes en transmettant aux citoyens, par la production (semis et cultures) et la transformation alimentaire (cuisines collectives, groupes d'achat), des outils pour répondre à leurs besoins alimentaires.

4.5 Proposition de balises éducatives pour une initiative d'agriculture urbaine

Cette section propose des éléments pouvant être mis en œuvre afin d'optimiser le potentiel éducatif d'un projet d'AU. Les balises élaborées tiennent compte d'un gradient éducatif qui intègre la formation, la sensibilisation et l'éducation. De plus, il est pertinent de spécifier que les propositions et les actions élaborées sont fondées sur les conceptions de l'environnement sous-jacentes à la définition de l'ERE mentionnée dans le chapitre 2 (Sauvé, 1997). Également, une recension de trois guides pédagogiques soit celui d'Alternative, d'Action communiterre et de la Maison de quartier Villeray, a été effectuée afin de constater ce qui a déjà été fait par certaines initiatives. Les résumés de ces guides pédagogiques sont situés à l'Annexe 6.

4.5.1 Les objectifs

Il est essentiel de fixer des objectifs, les lignes directrices qui orientent les approches pédagogiques et les stratégies qui seront déployées. Deux objectifs éducatifs ont été élaborés afin d'intégrer l'éducation relative à l'environnement dans l'initiative.

- Objectifs éducatifs
 - Susciter, maintenir et accroître la participation des citoyens dans les projets concernant leur milieu de vie.
 - Contribuer au développement d'une citoyenneté environnementale basée sur l'engagement et la modification des comportements chez les participants.

Étant donné que ce travail a analysé des initiatives d'AU sous divers angles, des objectifs sociaux, environnementaux et économiques ont aussi été élaborés.

- Objectifs sociaux
 - Miser sur le caractère hétéroclite et hétérogène du quartier pour inclure le plus grand nombre de citoyens.
 - Faire la diffusion de saines habitudes de vie (activités physiques, saine alimentation, relations interpersonnelles, santé mentale).
- Objectifs environnementaux
 - Intégrer les principes des 3-RV dans toutes les activités de l'initiative.
- Objectifs économiques
 - Participer au développement de l'économie locale par la création d'emplois, de partenariats avec d'autres acteurs et l'augmentation des surfaces cultivées.

4.5.2 Les approches éducatives

L'atteinte des objectifs préalablement exposés résulte de la combinaison de diverses approches éducatives qui seront privilégiées. Dans le cas échéant, trois approches ont été retenues.

- L'approche expérientielle fait référence au développement d'apprentissages dans l'action et par le contact avec le milieu. Les participants mettent en pratique dans le jardin les apprentissages qu'ils développent notamment en apprenant à faire du compost et des semis.
- L'approche systémique mise sur les relations et les interrelations présentes entre l'environnement, l'individu et la société afin d'avoir une compréhension plus globale de la

réalité. Les activités réalisées par l'initiative concernent diverses thématiques sociales, environnementales, culturelles, etc.

- L'approche coopérative repose sur la transmission d'apprentissages par l'intervenant éducatif, mais également par les pairs. Les connaissances, les expériences et les compétences des participants constituent des mines d'informations pertinentes. Les activités du jardin sont effectuées en équipe pour que tous les participants puissent contribuer à l'avancement de l'initiative.

4.5.2 Les stratégies d'intervention éducative

Plusieurs stratégies peuvent être mises de l'avant afin d'optimiser le potentiel éducatif de l'initiative et favoriser le pouvoir d'agir des participants. La principale stratégie qui devrait être favorisée est la gestion par projet afin de développer chez les participants :

- La participation démocratique :

Elle vise le développement du sens de l'engagement et la volonté de s'impliquer dans des projets.

ex : Accomplir les tâches en sous-groupes de travail.

Permettre aux participants d'occuper diverses fonctions comme être l'animateur ou le coordinateur d'un jour.

- La pensée critique :

Elle se construit par les réflexions et les discussions sur diverses thématiques sociales, environnementales, culturelles.

ex : Faire des soirées débat accessibles aux participants et résidents du quartier.

Créer un centre de documentation (livre, article, documentaire, site internet).

- La sensibilité au milieu naturel :

Elle accroît les relations entre l'environnement et les composantes humaines et physiques du milieu de vie des participants.

ex : Organiser des visites guidées du quartier ou visiter des fermes maraîchères.

- La mobilisation des apprentissages :

Elle incite l'utilisation rationnelle et réfléchie des connaissances et des compétences afin de résoudre des problèmes de tout acabit et d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

ex : Création de projets (tenue de kiosque sur la culture biologique, etc.).

- L'action communautaire :

Elle encourage l'implication des individus dans leur milieu de vie dans l'optique de favoriser les échanges et la création de liens entre les citoyens tout en permettant aux individus de se développer et d'améliorer leur milieu de vie.

ex : Journée de nettoyage des ruelles ou des espaces verts du quartier.

4.5.3 Identification des acteurs visés et de leurs rôles

Les principaux acteurs visés sont les participants, l'intervenant éducatif et toutes autres personnes ressources. Les participants devraient s'investir dans les projets soumis par l'initiative et s'impliquer dans le fonctionnement et dans les décisions liés à la planification, l'aménagement et l'entretien du jardin. Ils peuvent aussi proposer et même animer des ateliers afin de mettre à profit leurs compétences et expériences spécifiques. L'intervenant éducatif devrait être responsable d'animer les projets et les activités, de faire de la gestion de groupe et d'agir à titre de motivateur afin de prévenir le décrochage. L'intervenant éducatif accompagne les participants dans des réflexions et des débats sur diverses thématiques pour favoriser l'émergence d'une citoyenneté environnementale. Les personnes ressources peuvent être des membres du personnel de l'initiative comme un horticulteur ou un professionnel extérieur à l'initiative (nutritionniste, entraîneur sportif, etc.).

4.5.4 Les thèmes d'intervention

Les thèmes d'interventions suivants semblent importants pour une majorité d'initiatives d'AU et peuvent être les trames des activités et des projets réalisés.

- Aménagement, conservation et respect de l'environnement
- Droits, devoirs et responsabilités des citoyens
- Interdisciplinarité de l'environnement (arts, juridique, éthique, etc.)
- Diversité culturelle (tradition, alimentation, histoire)
- Santé physique et psychologique

4.5.5 Élaboration d'un échéancier

La permanence de l'initiative et l'accroissement des activités sont des finalités. Les activités doivent être planifiées et les dates des interventions connues des participants. Cela permet de faire des interventions qui correspondent à la démarche pédagogique établie, d'anticiper l'évolution du projet tout en étant mieux adapté aux changements.

4.5.6 La communication

Il est suggéré que l'initiative diffuse dans le milieu où elle évolue et même à l'extérieur les réalisations des participants et les résultats de l'initiative pour obtenir une certaine reconnaissance et inspirer d'autres projets.

4.5.7 Évaluation et suivi des interventions

Diverses méthodes peuvent être utilisées pour évaluer la portée de l'intervention. L'étape de l'évaluation est nécessaire puisqu'elle permet de vérifier si les interventions se sont bien déroulées et si les objectifs ont été atteints. Suite à l'évaluation, le suivi contribue à améliorer les activités et les projets pour assurer leur durée dans le temps. Les trois méthodes suivantes semblent appropriées pour évaluer le potentiel éducatif des activités de l'initiative.

- Évaluer l'activité en observant les comportements de participants lors de l'activité. La grille d'observation mesure le niveau d'intérêt des participants et recueille leurs commentaires.
- Évaluer l'activité à l'aide d'un questionnaire distribué aux participants après la tenue de l'activité afin de vérifier l'atteinte des intentions éducatives visées par les diverses activités.
- Procéder à des rencontres non obligatoires en milieu et en fin de saison avec les participants et les responsables de l'initiative afin de recueillir les commentaires et appréciations et pouvoir apporter des modifications au cours de la saison.

CONCLUSION

Les problèmes environnementaux, sociaux et économiques de deux problématiques urbaines, l'absence de nature et les impacts négatifs liés à la concentration des activités anthropiques, ont été répertoriés afin d'exposer les conséquences de ces problématiques. Afin de tenter de résoudre ces problématiques, l'agriculture urbaine a été l'alternative retenue puisqu'elle propose de nouveaux modes de production et favorise la conservation des ressources et de la biodiversité.

Ce travail de recherche a donc procédé à l'analyse de cinq initiatives d'Agriculture urbaine (AU) ayant une clientèle adulte, afin d'évaluer leur potentiel éducatif. Les volets environnementaux, sociaux et économiques des initiatives ont également fait l'objet d'une analyse puisque ce sont des composantes de l'éducation relative à l'environnement.

À la base, l'hypothèse défendue était que dans la plupart des cas, les initiatives d'AU ne prenaient pas suffisamment en compte l'importance d'inclure des objectifs éducatifs dans les activités et les projets développés. Cette hypothèse est en partie confirmée puisqu'il a été observé que l'éducation devient un élément interne déterminant au fil du temps, mais ne semble pas être une priorité lors des premières années d'existence d'une initiative d'AU. De plus, l'éducation est souvent perçue comme une simple diffusion d'informations et des connaissances alors qu'elle contribue plutôt au développement d'apprentissages orientés vers la participation et l'agir. Enfin, les résultats de l'analyse ont inspiré des recommandations et des balises éducatives ont été élaborées dans le but d'optimiser les initiatives d'AU.

Il est important de mentionner que l'étude d'un plus grand nombre d'initiatives d'AU aurait donné lieu à des résultats plus exhaustifs, mais des contraintes de temps et la portée de ce travail ont limité l'analyse. Malgré tout, les objectifs du travail ont été atteints et l'analyse des initiatives a permis de démontrer le potentiel et les avantages de l'agriculture urbaine. De plus, étant donné que l'expansion du nombre d'initiative d'AU est à prévoir d'ici les prochaines années, les résultats obtenus et les recommandations proposées peuvent peut-être aider les initiatives d'AU qui le veulent à intégrer une dimension éducative dans leurs activités et leurs projets.

RÉFÉRENCE

- Action communiterre (2009). *Les jardins de la Victoire*, http://www.actioncommuniterre.qc.ca/news_fr.asp (Page consultée le 8 février 2010).
- Action communiterre (2004). *Au cœur de notre quartier : un guide pédagogique pour le démarrage et l'animation d'un jardin collectif*, 71 pages, http://www.actioncommuniterre.qc.ca/Library/au_coeurfr.pdf (Page consultée le 10 février 2010).
- Alternatives (2008). Le guide pédagogique *Des Racines autour du monde*, Alternatives, http://rooftopgardens.ca/files/racines_EN_web_final-1.pdf (Page consultée le 8 février 2010).
- Béliveau, Annie, McMeekin Kathleen, Lafleur, Colin et Antoine Trottier. (2007). *Le rôle de l'Agriculture urbaine dans le développement de la société québécoise*, www.caaq.gouv.qc.ca/.../07-28-G-Forum_institut_sciences_environnement.pdf. (Page consultée le 28 novembre 2010).
- Bobyk, Danylo (2010). Document de travail d'Urbanus jardinus, Éco-quartier Jacques-Cartier, 46 pages.
- Bouchard, Véronique (2009). *Le potentiel éducatif de projets d'action sociale en agriculture : le cas de la coopérative de solidarité La Mauve*, Éducation et Francophonie, vol. 35, automne 2009, <http://www.acelf.ca/c/revue/sommaire.php?id=26> (Page consultée le 22 mars 2010).
- Bourdon, Marie-Claude (2009). *Jardiner en ville*, Journal de l'UQAM, vol. 26, no3, <http://www.uqam.ca/entrevues.php?id=609> (Page consulté le 28 novembre 2009).
- Boutefeu, E (2001). *Composer avec la Nature en ville*, 2^e édition, Paris, Les éditions du Certu, Chapitre 1.
- Cardinal, François (2009). *Les enfants en manque de Nature* in La vie en vert, Télé-Québec, Émission du 14 janvier 2009, <http://vievenvert.telequebec.tv/occurrence.aspx?id=443> (Page consultée le 19 octobre 2009).
- Centre de Recherches pour le développement international (2010). *Lieux de vie*, http://www.idrc.ca/fr/ev-25775-201-1-DO_TOPIC.html (Page consulté le 19 octobre 2009).
- Centre Jacques-Cartier (nd). Atelier à la terre, <http://www.cjc.reseauforum.org/plateauxatelialaterre.html> (Page consultée le 8 février 2010).

- Chapeau, Jean-Marc (2001). *Cultivons la ville*, Des gestes plus grands que la panse, Partenaires pour le développement de la sécurité alimentaire (PDSA), Bibliothèque nationale du Québec, 8 pages.
- Chavez, Milagros (2008). *Une démarche critique et réflexive dans le développement d'une thèse doctorale en lien avec l'éducation relative à l'environnement*, Revue ERE http://www.revue-ere.uqam.ca/vol7/vol7_pdf/MChavez.pdf (Page consultée le 12 décembre 2010).
- Chevalier, Pierre (1995). *Gestion de l'environnement en milieux urbain et industriel*, Ste-Foy, Télé-université, 577 pages.
- Clermont, Gilles-Charles (2009). *Les jardins collectifs une innovation verte en milieu urbain*, FrancVert, <http://www.francvert.org/pages31dossierlesjardinscollectisuneinnov.asp> (Page consultée le 12 octobre 2009).
- Éco-quartier Jacques-Cartier (nd). Urbanus Jardinus, <http://www.eco-quartier.org/urbanus-jardinus.htm> (Page consultée le 8 février 2010).
- Équiterre (2010). Agriculture soutenue par la communauté, <http://www.equiterre.org/agriculture/paniersBios/index.php> (Page consultée le 5 mars 2010).
- Godin, Patrice (2008). *Réduction du « food miles » : approvisionnement local et agriculture urbaine*, FrancVert, <http://www.francvert.org/pages53dossierdufoodmiles.asp> (Page consultée le 12 décembre 2010).
- Goffin, Louis (2001). *Pourquoi rechercher de nouveaux publics pour l'éducation relative à l'environnement ?*, Revue de l'ERE, vol. 3, 2001-2002, http://www.revue-ere.uqam.ca/PDF/Volume3/02_Goffin_L.pdf (Page consulté le 8 décembre 2009).
- Gubry, Patrick (1996) *L'environnement urbain*, in Gendreau, F, Gubry Patrick et Jacques Véron, *Populations et environnement dans les pays du Sud*, Paris, Karthala-Ceped, p. 273-288.
- Hista, Julia (2007). *Enjeux autour de l'agriculture urbaine contemporaine*, Regroupement des jardins collectifs du Québec, http://www.caaq.gouv.qc.ca/userfiles/File/MEMOIRE/13-12-L-Jardins_collectifs.pdf (Page consultée le 12 décembre 2010).
- Jardins collectifs de St-Jérôme (2010). <http://jardincollectifstj.blogspot.com> (Page consultée le 8 février 2010).
- La Maison Lauberivière (2010). <http://www.lauberiviere.org/fra/services-de-maison.asp#doc25> (Page consultée le 20 février 2010).

- Larose, Bruno (1998). *À propos de la sécurité alimentaire*, Partenaires pour le développement de la sécurité alimentaire (PDSA), Des gestes plus grands que la panse, Bibliothèque nationale du Québec, 4 pages.
- Les Urbainculteurs (2010). Toit de démonstration sur la Maison Lauberivière, <http://www.urbainculteurs.org> (Page consultée le 19 février 2010).
- Massé, Bruno et Beaudry, Myriam (2008). *Les jardins collectifs et l'agriculture urbaine, forme de renouvellement de la solidarité*, Collectif d'études sur les pratiques solidaires ARUC-ÉS. <http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/cahiers/C-01-2008.pdf> (Page consultée le 20 décembre 2009).
- Mercier, Guy et Bethemont, Jacques (1998). *La ville en quête de Nature*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, Collection Les nouveaux Cahiers du Célat no 21, 253 pages.
- Messier, Jenny (2006). Architecture productive, ville productive, une contribution au développement de l'agriculture urbaine, Université Laval, 38 pages.
- Metzger, Pascal (1994). *Contribution à une problématique de l'environnement urbain* in Cahiers sciences humaines 30 (4), p. 595-619.
- Nozick, Marcia (1995). *Entre nous, rebâtir nos communautés*, Montréal, Les éditions Écosociété, 263 pages.
- Office québécois de la langue française (2000). *Grand dictionnaire terminologique*, http://www.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r_Motclef/index800_1.asp (Page consultée le 28 novembre 2009)
- Orellana, Isabel, (2002). *La communauté d'apprentissage en éducation relative à l'environnement : signification, dynamique, enjeux*, Thèse de doctorat en éducation, UQAM, 372 pages.
- Organisation des Nations Unies (2007). *World population prospects, 2006 revision*, http://www.un.org/esa/populations/wpp2006/wpp2006_highlights.pdf (Page consultée le 20 octobre 2009)
- Oudjit, Magdouda et Djebrani, Mohand (2009). *L'éducation via le jardinage*, la Maison de quartier Villeray, <http://www.rjcq.ca/sites/all/files/Education%20via%20le%20jardinage.pdf> (Page consultée le 8 février 2010).
- Paquot, Thierry (2006). *Terre urbaine, 5 défis pour le devenir de la planète*, Paris, La découverte, 221 pages.
- Paré, Isabelle (2009). *Abeilles urbaines et miel de béton*, Le devoir, <http://www.ledevoir.com/societe/257792/article-internet-abeilles-urbaines-et-miel-de-beton>. (Page consultée le 12 décembre 2009).

- Programme des Nations Unies pour l'Environnement (2009). Unité d'environnement urbain. <http://www.unep.org/urban-environment/french/issues/biodiversity.asp> (Page consultée le 20 octobre 2009).
- Radio-Canada (2007). Une photo macro du Canada, Radio-Canada, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2007/03/13/001-recensement-2006.shtml?ref=rss> (Page consultée le 20 octobre 2009).
- Rogers, Richard et Gumuchdjiam, Philip (2000). *Des villes pour une petite planète*, Paris, Le moniteur, 213 pages.
- Sauvé, Lucie (1997). *Pour une éducation relative à l'environnement*, 2^e édition, Montréal, Guérin, 361 pages.
- Villemagne, Carine (2005). *L'éducation relative à l'environnement en milieu communautaire urbain : un modèle théorique émergence enrichi de l'exploration collaborative de pratiques éducatives*, Thèse de doctorat en éducation, UQAM, 409 pages.
- Villemagne, Carine (2008). *Regard sur l'éducation relative à l'environnement des adultes*, Revue Vertigo, vertigo.revues.org/index1915.htm (Page consultée le 20 décembre 2009).

ANNEXE 1
QUESTIONNAIRE DES JARDINS DE LA VICTOIRE

L'entrevue avec Madame Julie Richard a été réalisée le mardi 16 mars 2010.

1. Quels sont les contextes dans lesquels se déroulent les initiatives? (socio-culturel, géographique, environnemental) ?

Diversité culturelle et linguistique (francophone anglophone, allophone, grande disparité de revenus selon les endroits du quartier. Les jardins sont situés dans différentes zones du quartier, l'un d'entre eux situé à côté de la voie ferrée est le plus isolé. Les zones St-Raymond et Wesley sont défavorisées et les jardins de ces zones bénéficient d'une subvention spéciale.

Les jardins de la Victoire comptent le Jardin Cantaloup, Jardin Rosemary, Jardin Phoenix, Racine Thyme et jardin Racine de paix. Leur public cible varie selon leur emplacement mais ils de communes missions. La production totale est d'un peu plus d'une tonne. Action communiterre propose aussi un projet de partage d'arrière cour où des citoyens ouvrent leur cour aux jardiniers. Le projet de jardin sur le toit de l'hôpital Reine Élisabeth est en flottement.

2. Quels sont les objectifs et les finalités recherchés par le projet ?

Promouvoir la sécurité alimentaire par le biais de projets d'AU (jardins potagers) et sensibiliser les citoyens à l'autonomie et à la souveraineté alimentaire.

Faciliter l'accès à des aliments sains, de qualité et locaux pour la communauté du quartier NDG

Renforcer la solidarité sociale et briser l'isolement.

3. Quels sont les apprentissages appréhendés?

a) les connaissances

Apprentissages concernant la planification d'un jardin (choix des cultivars, maquette du jardin et gestion de l'espace).

b) les valeurs

Faire interagir les participants de diverses conditions et réalités afin de briser les préjugés
Respect et ouverture envers les autres, partage et égalité

c) les compétences techniques

Entretien du jardin, atelier de semis, ateliers de fabrication d'aliments

4. Quel est le profil des participants (âge, sexe, occupation, etc.)?

Les participants sont issus de différents groupes d'âge et certains jardins sont accessibles aux enfants. En majorité, les participants sont des femmes et sont de diverses origines ethniques. Les revenus et les occupations des participants sont très variés. Les participants sont 1/3 francophones, 1/3 anglophones et 1/3 allophones (utilisation de l'anglais). L'engagement minimal au jardin est un bloc de 4 heures par semaine du mois de mai à octobre. Les participants peuvent aller à plusieurs blocs et dans différents jardins. Une forte proportion de participants reviennent au fil des années.

b) leurs besoins

Réalisation de soi, recherche d'autonomisation, insertion sociale

c) leurs rôles

Planification, participation à la gestion et à l'entretien du jardin. Action communiterre a élaboré un code d'éthique afin de réguler les pratiques et de favoriser un climat harmonieux dans les jardins.

5. Quels sont les rôles de l'intervenant éducatif?

L'animation est adaptée selon les jardins et les besoins des participants et dans l'un des jardins il y a un service de garde afin de donner un peu de répit aux mamans. L'animateur propose des interventions aux participants qui peuvent décider de les mettre en action telles quelles ou de les optimiser. Les participants sont invités à partager leurs connaissances, à proposer et à animer des ateliers. Utilisation optimale des ressources humaines présentes dans les jardins.

6. Quelles sont les répercussions de l'initiative pour les participants et pour les groupes communautaires du quartier ou situés à l'extérieur de celui-ci?

Création de partenariat avec des écoles, des organisations religieuses, des organismes du quartier.

7. Pouvez-vous identifier les diverses étapes de votre démarche éducative.

Les participants participent aux diverses étapes de l'initiative

8.a) L'initiative fait-elle la promotion par l'entremise des activités proposées de principes de gestion durable de l'environnement et des écosystèmes? Expliquez comment ces principes sont encouragés.

Le développement durable est la trame de fond dans toutes les interventions et activités de l'initiative. La transformation des modes de consommation et la gestion des ressources constituent des thèmes abordés.

b) Quels sont les enjeux environnementaux (réduction des matières résiduelles, conservation de la diversité biologique et utilisation de méthodes alternatives en agriculture, etc.) abordés dans les activités?

Site de compostage accessible aux participants et aux citoyens, il suffit de demander la clé pour accéder au composteur. L'utilisation de méthodes de jardinage écologique (rotation des cultures, compagnonnage, desing environnemental) et du système de permaculture afin de produire des jardins à 100 % biologique.

9.a) De quelles façons l'initiative contribue au développement socioaffectif des participants?

L'initiative vise l'atteinte de l'autonomisation, la prise de position et la responsabilisation par rapport aux ressources du milieu, à leur potentiel et leur condition.

10.a) L'initiative permet-elle d'assurer la sécurité alimentaire des participants? Des résidents du quartier?

L'initiative qui produit plus de 175 espèces de légumes, de fruits et de fines herbes distribuent sa récolte aux participants qui en ont besoin. Les surplus sont envoyés vers des banques alimentaires. Action communiterre redonne ce qui est produit même pour les semis (Fête des semis)

10.b) L'acquisition d'une autonomie alimentaire est-elle valorisée par la création de partenariats avec des initiatives connexes (groupes d'achats, cuisines collectives) et les activités proposées (ateliers de conserves, démarrage de semis)?

La prise en charge de la production et de la distribution alimentaire est un principe fondamental de cette initiative. L'organisme offre des ateliers sur la transformation des aliments et concernant la

conservation et la planification afin de réduire le recours des individus aux banques alimentaires. De plus, l'initiative propage un modèle de production qui intègre les principes du développement durable. Il y a aussi un groupe d'achat *Bonne boîte, bonne bouffe* et un groupe d'achat de semis pour les citoyens désirant faire du jardinage à la maison.

11. L'initiative génère-t-elle des bénéfices sur l'économie locale du quartier? Si oui, identifiez les retombées économiques (emplois, insertion sociale, etc.).

L'initiative génère quelques emplois notamment en engageant des participants pour faire des animations dans les jardins. De plus, l'organisme redonne ses surplus alimentaires à des organismes d'aide alimentaire et met à profit son expertise. La création de réseau entre les divers organismes et associations du quartier NDG est une priorité pour Action communiterre qui est ouvert au développement de partenariat et offre du support aux intéressés. Il se produit de véritables trocs de services. De plus, l'organisme accueille des jeunes devant faire des travaux communautaires.

12. Procédez-vous à un bilan à la fin de la saison afin d'évaluer le projet? Si oui, est-ce que les participants peuvent prendre part à cette évaluation?

Un bilan est effectué au milieu afin de pouvoir apporter des modifications ainsi qu'à la fin de la saison auprès des participants de 5 jardins.

ANNEXE 2
QUESTIONNAIRE DU JARDIN COLLECTIF DE ST-JÉRÔME

L'entrevue a été réalisée avec Wen Rolland le lundi 22 février 2010

1. Quels sont les contextes (socio-culturel, géographique, environnemental) dans lesquels se déroulent les initiatives?

Le jardin occupe un espace de 30 000 pieds carrés et est situé sur un terrain de la ville dans la zone industrielle de Saint-Jérôme, mais autour du jardin se trouvent une rivière, une forêt.

Le jardin n'est pas un espace d'expression et ne vise pas la participation démocratique, mais constitue un lieu de production et d'encadrement pour les participants. Le projet est financé par Centraide et la Régie régionale de la santé et il a été mis sur pied en 2006.

2. Quels sont les objectifs et les finalités recherchés par le projet ?

La mission du jardin est de promouvoir la sécurité alimentaire en cultivant des aliments de qualité. Pour ce faire, son mandat comporte plusieurs objectifs soit de montrer les possibilités de production en zone urbaine et dans de petites surfaces. La production annuelle du jardin est d'environ 1.8 tonne de fruits et de légumes.

L'hortithérapie est un volet fondamental de cette initiative. En fait, le jardin est une interface qui contribue à intégrer les participants dans le tissu social en faisant des activités qui favorisent le développement d'aptitudes et d'attitudes chez les participants. La création d'un réseau de partenaires garantit une forte participation au jardin.

3. Quels sont les apprentissages appréhendés?

a) les connaissances

Connaissances concernant l'entretien des plants comme la taille des tomates, la diversité biologique, la protection du patrimoine naturel.

b) les valeurs

La solidarité, le respect des autres et de soi, l'importance du travail bien fait et appliqué.

c) les compétences techniques

L'arrosage des plantes, le compostage, les moyens de phytoprotection

4. Quel est le profil des participants (âge, sexe, occupation, etc.)?

Les participants sont issus d'organismes comme Harfang-des-neiges, C3S et le Carrefour jeunesse emploi. Environ une centaine de participants prennent part au projet et il s'agit d'environ 60 % d'hommes et de 40 % de femmes âgés entre 20 et 60 ans. Majoritairement, les participants sont sans emploi, sont bénéficiaires de l'aide sociale et certains ont des handicaps mentaux.

b) Leurs besoins?

Faire de l'activité physique et pouvoir être à l'extérieur de leur milieu de vie habituel. Ils veulent reprendre contact avec la nature avoir un peu de bien-être. Ils veulent faire des activités que tout le monde fait pour se sentir comme les gens normaux. En fait, chaque participant a ses objectifs qui sont déterminés avec son intervenant.

c) Leurs rôles?

Entretien du jardin (taille de plants, phytoprotection, etc. Les activités offertes aux participants débutent vers la fin du mois de mai, le début de juin. Les participants peuvent accomplir leurs tâches de façon individuelle ou en équipe.

5. Quels sont les rôles de l'intervenant éducatif?

L'intervenant éducatif anime les activités horticoles et est responsable des formations. Il collabore avec des gens bénévoles qui viennent aider à l'entretien du jardin. Il y a aussi une collaboration avec l'intervenant responsable des groupes de personnes. Il est à l'écoute des besoins et des humeurs des participants. L'intervenant éducatif va donner des formations spécifiques ou des informations aux participants qui manifestent ouvertement leur intérêt pour des sujets liés au jardinage.

6. Quelles sont les répercussions de l'initiative pour les participants et pour les groupes communautaires du quartier ou situés à l'extérieur de celui-ci?

Les récoltes sont données à des organismes d'aide alimentaire, à l'église ou aux cuisines collectives.

7. Pouvez-vous identifier les diverses étapes de votre démarche éducative.

La démarche éducative est basée sur l'observation pour déterminer ce qui motive et intéresse les participants. L'important est que les participants accomplissent leurs tâches et qu'ils se sentent à l'aise.

8.a) L'initiative fait-elle la promotion par l'entremise des activités proposées de principes de gestion durable de l'environnement et des écosystèmes? Expliquez comment ces principes sont encouragés.

Les principes de la permaculture (prendre soin de la terre et des humains, limiter sa consommation et redistribuer l'excédent) sont mis en pratique.

b) Quels sont les enjeux environnementaux (réduction des matières résiduelles, conservation de la diversité biologique et utilisation de méthodes alternatives en agriculture, etc.) abordés dans les activités?

Utilisation de méthodes de jardinage écologique (culture biologique, méthode de phytoprotection manuelle), l'importance d'opter pour la plantation de cultures diversifiées pour assurer la biodiversité des espèces et lutter contre les ravageurs, le compostage où les résidus de table des particuliers sont acceptés

9.a) De quelles façons l'initiative contribue au développement socioaffectif des participants?

Mise sur le potentiel de l'individu, ne se limite pas nécessairement à l'état de la personne. Acquisition d'une autonomie et responsabilisation puisque les participants ont des tâches à accomplir. Cependant, les participants ne se font pas imposer des choses, ceux qui veulent en apprendre davantage sur le compostage recevront la formation tandis que ceux qui ne sont pas intéressés par le sujet ne sont pas obligés. Le jardin est un espace exempt de tous jugements, il constitue un lieu d'accompagnement pour les participants en leur apportant ce que chacun recherche dans la limite du possible. En fait, les participants sont amenés à prendre conscience de leur pouvoir d'action et de leur inaction.

10.a) L'initiative permet-elle d'assurer la sécurité alimentaire des participants? Des résidents du quartier?

La distribution de fruits et de légumes est faite selon le prorata de la participation. Des dîners collectifs sont organisés avec les participants pour favoriser les échanges de discussion, de recettes, de mets préparés.

10.b) L'acquisition d'une autonomie alimentaire est-elle valorisée par la création de partenariats avec des initiatives connexes (groupes d'achats, cuisines collectives) et les activités proposées (ateliers de conserves, démarrage de semis)?

Pas vraiment

11. L'initiative génère-t-elle des bénéfices sur l'économie locale du quartier? Si oui, identifiez les retombées économiques (emplois, insertion sociale, etc.)

L'initiative permet l'acquisition de certaines compétences qui peut être utile sur le marché du travail.

12. Procédez-vous à un bilan à la fin de la saison afin d'évaluer le projet? Si oui, est-ce que les participants peuvent prendre part à cette évaluation?

Un bilan est effectué à la fin de la saison et les organismes partenaires sont invités à partager les avis sur le projet et les impressions de participants. Un suivi est effectué tout au cours de l'année avec les groupes en hortithérapie.

ANNEXE 3
QUESTIONNAIRE D'URBANUS JARDINUS

L'entrevue a été réalisée avec Jean-Pierre Malo le lundi 22 février 2010.

1. Quels sont les contextes (socio-culturel, géographique, environnemental) dans lesquels se déroulent les initiatives?

Les activités se déroulent dans les quartiers centraux de la ville de Québec : Saint-Sauveur, Limoilou et Saint-Roch. En milieu urbain donc, occupé majoritairement par des locataires ne possédant pas de terrain propice au jardinage ou si peu. Les sites en friches sont souvent des terrains contaminés également peu propices au jardinage.

2. Quel est le profil des participants? Leurs rôles?

Le rôle des participants est un rôle composite, soit de s'autoformer et d'être contagieux/se selon ses motivations et son degré d'implication et son bagage de compétences / intérêts.

Le jardin expérimental situé dans la cour de l'école Saint-Fidèle à Limoilou, fonctionne en collectif. Il y a un animateur pour mobiliser les participants et occuper une permanence au sein de l'organisme et assurer un suivi de près du jardin et des expériences en cours, mais au-delà, ce sont les participants qui imaginent, conçoivent, réalisent, bref, qui s'approprient le jardin et les bricolages qui s'y rattachent. Ce sont aussi les participants qui avec le concours de l'animateur conçoivent et, dans la mesure du possible, réalisent les activités visant la consignation et la diffusion des résultats des expériences.

Typiquement, les participants au jardin expérimental ont déjà, à des degrés divers, des connaissances de base en horticulture et/ou en jardinage conventionnel et un intérêt pour l'agriculture urbaine. Ils recherchent un contexte permettant à leur goût de l'exploration et à leur créativité de s'exprimer dans une activité ludico-pratique élatée. Ils recherchent aussi, une communauté ou, à tout le moins un groupe d'affinités, propice aux échanges d'idées gravitant typiquement autour de l'écologie, de l'action citoyenne et de l'implication sociale, de l'amélioration de la qualité de vie (en ville) via l'agriculture urbaine (et au-delà), une alimentation saine et de proximité, les alternatives à la dépendance pétrolière, les alternatives à la société d'hyperconsommation, l'autogestion, etc.

Il y a aussi des activités ponctuelles ou avec des participants ayant besoin d'être accompagnées davantage (clientèles scolaires, personnes handicapées, personnes désireuses de s'initier à la culture en bacs, par exemple). Dans ce cas, l'animateur et/ou des participants expérimentés et/ou motivés à le faire peuvent agir à titre de formateurs pour guider un groupe ou des individus dans leurs expériences en agriculture urbaine.

3. Quels sont les apprentissages appréhendés?

a) Connaissances :

Connaître à un niveau suffisant pour jardiner de façon écologique les besoins de base des végétaux (soleil, eau, nutriments) , leur physiologie (photosynthèse...sommairement, évapotranspiration, reproduction) l'écologie à l'échelle du jardin (relations avec le milieu abiotique : soleil, eau, vent et entre les êtres vivants aux jardins : plantes, insectes et autres animaux, équilibre entre les « nuisibles » et les « utiles », cycle de circulation de la matière organique, de l'énergie, de l'eau. Toutes autres connaissances qui se révéleraient utiles à résoudre une problématique rencontrée par les participants en cours de projet.

b) Valeurs :

Valeurs associées à l'exercice de la démocratie participative en collectif :

- Ouverture d'esprit et écoute.

- Capacité d'échanger des idées et des points de vue dans le respect.
- Patience et attitude constructive
- Développer un esprit critique
- Encourager la mise en pratique de solutions (aller au-delà du discours...)

Valeurs associées à l'écologie :

- Être conscient de nos responsabilités face à la biodiversité et face aux générations passées, présentes et futures lorsque l'on fait des choix. (utilisation respectueuse des ressources, participer à la transmission et la valorisation des savoirs traditionnels et des semences patrimoniales, savoir évaluer les impacts écologiques de nos interventions, reconnaître l'apport des sciences et développer ses capacités d'innover judicieusement, etc.)
- Développement d'une vision holistique du monde.

c) Compétences techniques

Développement des habiletés manuelles et de la débrouillardise avec l'utilisation d'outils pour bricoler et jardiner. Résolution de problèmes simples dans l'élaboration de structures destinées à recevoir des bacs ou de médiums de culture inusités et originaux adaptés au jardinage urbain.

4. Quelles sont les finalités recherchées par le projet?

Favoriser les contacts et les échanges entre les personnes habitant les quartiers centraux et agir pour promouvoir et propager les bienfaits du jardinage en milieu urbain.

Expérimenter de nouvelles méthodes et techniques de jardinage adaptées aux conditions particulières de la ville : espaces restreints, espaces asphaltés, sols contaminés, espaces sous-utilisés (balcons, toits et murs), etc.

En apprendre davantage sur le jardinage, la botanique, l'écologie, les problématiques liées à nos relations à notre environnement pour répondre à nos besoins alimentaires. Savoir mettre en action nos dix doigts. Savoir partager et mettre en commun des expériences, des connaissances, des idées, etc. Savoir fonctionner en collectif et travailler en équipe à la conception et à la réalisation de jardins.

Produire des aliments sains localement et à faible coût. Développer le goût d'expérimenter, développer la créativité et la curiosité.

Ultimement, améliorer la qualité de l'environnement de nos quartiers (qualité de l'air, température plus fraîche en été, biodiversité accrue, réduction de la pression sur l'usine de traitement des eaux usées et des déversements d'eaux usées directement dans nos cours d'eau, diminuer l'utilisation de pesticides, d'engrais chimiques et de pétrole)

5. Quelles sont les fonctions de l'intervenant éducatif?

Être une personne ressource pour la culture en bac et l'agriculture urbaine. Favoriser les échanges de connaissances, d'expériences, d'idées entre participants. Assurer une supervision globale du jardin (arrosage adéquat, visiteurs inopportuns et maladies).

6. Quelles sont les répercussions de l'initiative pour les participants et pour les groupes communautaires du quartier ou situés à l'extérieur de celui-ci?

Plaisirs et bienfaits de jardiner, verdissement du quartier, création et élargissement d'un réseau d'individus et d'organismes aux horizons variés dont le partage des expériences et des expertises viennent se bonifier entre elles. (Ex. collaboration avec l'Arche, avec le Centre des femmes de la basse-ville, les ateliers à la terre, le patro Laval...)

7. Identifier les diverses étapes de votre démarche éducative

Apprentissage personnel par la pratique. Former les personnes de façon à leur donner les connaissances et outils nécessaires pour la mise en œuvre de connaissances ou des techniques en question. Dans l'esprit du "Do-it-yourself" les formations encouragent les participants à se mettre les mains dans la terre, à expérimenter vers leur autonomisation. Apprendre aux participants comment fabriquer eux-mêmes leurs bacs avec réservoir d'eau, pour leur donner la possibilité d'en fabriquer autant qu'ils veulent chez eux.

8. L'initiative fait-elle la promotion par l'entremise des activités proposées de principes de gestion durable de l'environnement et des écosystèmes comme la réduction des matières résiduelles, la conservation de la diversité biologique et l'utilisation de méthodes alternatives en agriculture? Expliquez comment ces principes sont encouragés.

Oui, c'est même ce qui est au cœur de notre initiative. Les engrais et le contrôle des maladies et insectes se font de façon biologique. L'emploi de semences traditionnelles, issues du patrimoine (« heirloom ») est encouragé. L'expérimentation d'autres cultivars nains ou hâtifs est aussi bienvenue parce qu'ils conviennent parfois mieux à la culture en bacs ou à un ensoleillement réduit et une saison écourtée par l'enclavement entre les bâtiments. Les contenants pour la culture sont faits de matériaux recyclés ou réutilisés et sont réutilisables et généralement recyclables. L'eau de pluie et les eaux grises sont aussi mises à contribution. Les résidus organiques sont compostés et remis en circulation au jardin.

9.a) De quelles façons l'initiative contribue au développement socioaffectif des participants?

L'initiative encourage l'autonomie et développe les aptitudes nécessaires pour s'autoformer. Savoir partager ses connaissances, ses expériences, ses idées. Savoir créer des liens avec les autres participants et au-delà. Savoir s'informer sur le monde qui nous entoure. Le participant ressort du projet ou de l'activité avec des connaissances de base lui permettant de commencer son propre jardin hors sol, de faire ses propres expériences horticoles seul ou au sein d'un jardin collectif.

10.a) L'initiative permet-elle d'assurer la sécurité alimentaire des participants? Des résidents du quartier?

Cela n'est pas l'objectif premier du projet... Mais oui, en partie, pour les participants, à un degré variable. Cela est tributaire du succès des expériences réalisées (design du bac ou du milieu de culture, choix de cultivars répondant bien au milieu de culture, température, nombre de bacs, emplacement du jardin, etc.). La récolte n'est pas suffisante, avec l'échelle du projet actuel, pour répondre à tous les besoins des participants ou à ceux du quartier. Ultimement, avec une participation de tout un quartier, et l'utilisation optimale du milieu les gens pourraient être surpris!

10.b) L'acquisition d'une autonomie alimentaire est-elle valorisée par la création de partenariats avec des initiatives connexes (groupes d'achats, cuisines collectives) et les activités proposées (ateliers de conserves, démarrage de semis)?

Oui, beaucoup, surtout par les activités proposées. Le démarrage de semis (incluant la fabrication d'un meuble pour faire ses semis), les ateliers sur la conception et la fabrication de bacs à auto-arrosage avec des matériaux recyclés. Le jardinage en bac est aussi beaucoup plus simple et accessible à tous que le jardinage en pleine terre. Il nécessite beaucoup moins d'interventions et de travail

11. L'initiative génère-t-elle des bénéfices sur l'économie locale du quartier? Si oui, identifiez les retombées économiques (emplois, insertion sociale, etc.)

L'initiative génère des emplois directs reliés à la gestion du projet et à l'animation du jardin. Elle participe aussi à l'insertion sociale de plusieurs personnes, par l'intermédiaire de programmes d'Emploi-Québec, de stages financés par divers organismes (YMCA, YWCA, Katimavik)

12. Procédez-vous à un bilan à la fin de la saison afin d'évaluer le projet? Si oui, est-ce que les participants peuvent prendre part à cette évaluation?

L'éco-quartier fait un bilan après la saison d'exploitation et les participants sont invités à soumettre les suggestions et commentaires concernant les forces, les limites du projet et la planification du jardin pour la saison suivante.

ANNEXE 4
QUESTIONNAIRE DES URBAINCULTEURS

L'entrevue a été réalisée avec Marie Eissenman le jeudi 4 mars 2010.

1. Quels sont les contextes (socio-culturel, géographique, environnemental) dans lesquels se déroulent les initiatives?

L'initiative est située sur le toit de la Maison Lauberivière. En tout, 500 bacs, dont 300 bacs sont destinés à la cuisine de la Maison Lauberivière tandis que les récoltes de 200 autres bacs sont vendues au marché de solidarité régional de Québec. Les Urbainculteurs prévoient augmenter le nombre de bacs à 1000.

2. Quels sont les objectifs et les finalités recherchés par le projet ?

Produire et consommer des aliments sains sans produits chimiques (connaissance des conditions de cultures). Proposer des solutions pour cultiver la vie et rapprocher les lieux de production des lieux de consommation (réduction du transport). Assurer la souveraineté alimentaire

3. Quels sont les apprentissages appréhendés?

a) les connaissances

Expliquer comment poussent les aliments, d'où proviennent-ils. Les connaissances diffusées aux usagers sont de bases puisque les usagers sont aux prises avec des réalités ne favorisant pas nécessairement cette volonté de conscientisation. En ce qui concerne les connaissances pour le grand public, ce sont des ateliers sur les aliments (leur goût), la culture biologique, etc.

b) les valeurs

En développement

c) les compétences techniques

Entretien du jardin (arrosage des plants, phytoprotection, etc.)

4. Quel est le profil des participants (âge, sexe, occupation, etc.)?

Homme et femmes

b) leurs besoins?

Non défini

c) Leurs rôles?

Étant donné que l'année 2009 est la première année d'existence de cette initiative, ce sont principalement l'équipe des urbainculteurs qui se sont occupés des bacs. À certains moments, ils ont demandé l'aide de 3 à 4 usagers de la Maison Lauberivière, notamment durant la période des récoltes. Certaines personnes volontaires sont également venues apporter leur aide pour entretenir le jardin. .

5. Quels sont les rôles de l'intervenant éducatif ?

En développement pour la saison 2010

6. Quelles sont les répercussions de l'initiative pour les participants et pour les groupes communautaires du quartier ou situés à l'extérieur de celui-ci?

Jardin produit sur l'hôtel du vieux Québec, l'Espace 400 et un projet avec l'Université Laval

7. Pouvez-vous identifier les diverses étapes de votre démarche éducative.

Aucune démarche éducative n'a pour l'instant été élaborée, mais c'est en projet.

8. L'initiative fait-elle la promotion par l'entremise des activités proposées de principes de gestion durable de l'environnement et des écosystèmes comme la réduction des matières résiduelles, la conservation de la diversité biologique et l'utilisation de méthodes alternatives en agriculture? Expliquez comment ces principes sont encouragés.

L'initiative fait la promotion de la culture en bac bio-top ou tous autres types de bacs et pour la saison à venir, les Urbainculteurs prévoit faire la promotion de toutes autres méthodes de production.

9.a) De quelles façons l'initiative contribue au développement socioaffectif des participants?

La participation de certains usagers de la Maison Lauberivière fait partie des tâches qu'ils doivent effectuer en vue de se réinsérer.

10.a) L'initiative permet-elle d'assurer la sécurité alimentaire des participants? Des résidents du quartier?

Les légumes et fruits récoltés sont utilisés par la cuisine de la Maison Lauberivière. Également, ce toit de démonstration vise à montrer aux particuliers ou aux commerçants qu'ils peuvent produire des légumes permettant de répondre à une partie de leurs besoins.

10.b) L'acquisition d'une autonomie alimentaire est-elle valorisée par la création de partenariats avec des initiatives connexes (groupes d'achats, cuisines collectives) et les activités proposées (ateliers de conserves, démarrage de semis)?

En développement. Actuellement, une partie des cultures faites sur le toit de Lauberivière est vendue aux membres du marché de solidarité régional de Québec.

11. L'initiative génère-t-elle des bénéfices sur l'économie locale du quartier? Si oui, identifiez les retombées économiques (emplois, insertion sociale, etc.)

Non

12. Procédez-vous à un bilan à la fin de la saison afin d'évaluer le projet? Si oui, est-ce que les participants peuvent prendre part à cette évaluation?

Pour la saison 2010, une rencontre a été faite avec les chefs de la cuisine de la Maison Lauberivière pour que ceux-ci décident les légumes et fruits qui seront plantés dans les bacs afin que les récoltes correspondent à leurs besoins en aliments. Également, pour la saison à venir, un des usagers de la Maison Lauberivière sera formé par les Urbainculteurs concernant la gestion des cultures. Cette personne sera chargée d'opérer le jardin et de recruter des participants pour effectuer des tâches de jardinage. Éventuellement, la gestion des bacs relèvera exclusivement de la Maison Lauberivière et il s'agit donc d'un projet pilote pour voir si l'acquisition d'une autonomie et d'une continuité est possible.

ANNEXE 5
QUESTIONNAIRE DES ATELIERS À LA TERRE

L'entrevue a été réalisée avec Philippe Guay le mercredi 10 mars 2010.

1. Quels sont les contextes dans lesquels se déroulent les initiatives? (socio-culturel, géographique, environnemental)

Le jardin est situé dans le quartier Beauport sur une partie du terrain de l'institut universitaire en santé mentale. Le jardin a une superficie d'environ 18 000 pieds carrés et des sentiers ont été créés autour du jardin pour que les citoyens puissent s'y promener. L'accès au jardin est un peu compliqué puisqu'il est enclavé entre une autoroute et des terres agricoles. Les participants proviennent des quartiers Limoilou, St-Rock et St-Sauveur, ceux ciblés par les interventions du Centre Jacques-Cartier.

2. Quels sont les objectifs et les finalités recherchés par le projet

Assurer la sécurité alimentaire : saines habitudes alimentaires

Diffusion de connaissances pratiques et théoriques sur les cultures maraîchères (plantation, transformation et conservation)

Création de réseaux pour briser l'isolement et lieu de répit pour les parents (une gardienne est sur place pour s'occuper des enfants)

3. Quels sont les apprentissages appréhendés?

a) les connaissances

Entretien des plantes, connaissances en alimentation (mode de distribution, de transformation, etc.)

b) les valeurs

Assiduité, sentiments d'appartenance, pouvoir agir

Travail en équipe, solidarité, respect communications interpersonnelles

c) les compétences techniques

Comment faire des semis intérieurs et extérieurs, entretien des jardins (désherbage, aménagement), transformation des légumes cultivés, Planification de la production du jardin

4. Quel est le profil des participants (âge, sexe, occupation, etc.)?

Jeunes adultes âgés entre 16 et 35 ans, de jeunes familles avec enfants. Environ 75 participants, en excluant les enfants, qui doivent fournir une implication dans les jardins 18 à 20 fois dans la saison qui dure entre 24 et 26 semaines (mai à octobre) à raison d'une journée pour chaque participation. La majorité des participants occupent un emploi à temps partiel ou sont aux études, certains participants sont bénéficiaires de l'aide sociale.

b) Leurs besoins?

L'initiative propose un volet hortithérapie pour répondre aux besoins spécifiques de chaque individu comme l'engagement et l'appropriation.

c) Leurs rôles?

Ils participent aux travaux de maintenance du jardin, peuvent s'impliquer dans le comité jardin responsable de la coordination des activités et s'assure du bon fonctionnement. Les participants peuvent écrire dans le journal des Ateliers à la terre et peuvent participer aux activités proposées.

5. Quels sont les rôles de l'intervenant éducatif?

Accompagnement, communication, stimuler les jardiniers à participer activement aux activités et à s'investir dans la vie associative du centre Jacques-Cartier.

6. Quelles sont les répercussions de l'initiative pour les participants et pour les groupes communautaires du quartier ou situés à l'extérieur de celui-ci?

Diffusion de pratiques d'habitudes de vie saines et écologiques
Contribue au développement de passion, plusieurs participants reviennent au fil des années.
Facilite l'intégration à un réseau social et permet aux participants de trouver une niche pour faire leurs apprentissages.

b) L'initiative a-t-elle des répercussions à l'extérieur du quartier dans laquelle elle prend place?

L'initiative permet la création d'un réseau communautaire entre divers organismes (centres communautaires, C3S, etc.)

7. Pouvez-vous identifier les diverses étapes de votre démarche éducative.

La démarche est en concordance avec celle proposée par les programmes du Centre Jacques Cartier, les participants se fixent des objectifs et peuvent les mettre en pratique dans le jardin (ex : habilités parentales, prise de décision et organisation, etc.). Une agente de formation et une animatrice accompagnent les jardiniers dans l'atteinte de leurs objectifs.

8.a) L'initiative fait-elle la promotion par l'entremise des activités proposées de principes de gestion durable de l'environnement et des écosystèmes? Pouvez-vous expliquer comment ces principes sont encouragés.

Des façons indirectes par les activités

b) Quels sont les enjeux environnementaux (réduction des matières résiduelles, la conservation de la diversité biologique et l'utilisation de méthodes alternatives en agriculture, etc.) abordés dans les activités?

Compostage, phytoprotection, compagnonnage

9.a) De quelles façons l'initiative contribue au développement socioaffectif des participants?

Responsabilisation et développement de l'autonomie.

10.a) L'initiative permet-elle d'assurer la sécurité alimentaire des participants? des résidents du quartier?

L'initiative sensibilise les participants à l'importance de la production alimentaire. Les participants prennent part aux diverses étapes de production maraîchère durant toute l'année s'ils le veulent et s'il y a de la place. Le centre Jacques-Cartier offre un volet cuisine collective permet aux participants d'acquérir des connaissances pour transformer les légumes (recettes, portion, achats, normes d'hygiène). Les jardiniers apprennent à devenir autonomes notamment en apprenant à transformer les produits. Les récoltes sont données aux participants et les surplus sont utilisés ou donnés lors des soupers communautaires (2 fois/mois) au Centre Jacques-Cartier.

11. L'initiative génère-t-elle des bénéfices sur l'économie locale du quartier? Si oui, identifiez les retombées économiques (emplois, insertion sociale, etc.)

Certains employés sont bénéficiaires de programmes d'emploi et de stage. De plus, les compétences développées peuvent être utiles sur le marché du travail et l'insertion sociale.

12. Procédez-vous à un bilan à la fin de la saison afin d'évaluer le projet? Si oui, est-ce que les participants peuvent prendre part à cette évaluation?

À la fin de la saison d'exploitation du jardin, les participants ont leur mot à dire concernant le plan de production pour le jardin (aménagement, choix des cultivars). Des évaluations individuelles sont aussi réalisées afin de voir si les jardiniers ont atteint leurs objectifs. Le comité qui est composé de jardiniers et d'employés se réunit à plusieurs reprises au cours de la saison pour faire le point. Pour l'année à venir, un bilan sera fait à la mi-saison afin de pouvoir rectifier le tir.

ANNEXE 6
RECENSION DE GUIDES PÉDAGOGIQUES

Une récession des documents pédagogiques existants a été effectuée. Certains organismes ont également élaboré des documents pédagogiques afin d'aider au démarrage de nouvelles initiatives d'AU. Trois documents pédagogiques ont été retenus soit le guide de démarrage d'Action communiterre, le guide pédagogique d'Alternatives et l'outil pédagogique de la Maison de quartier Villeray. La lecture de ces documents a permis de mieux comprendre comment ces organismes intègrent l'ERE dans leurs initiatives et d'appréhender les effets escomptés.

Le premier document est le guide d'Action communiterre, résumé au tableau a, qui s'adresse à un public adulte et mise sur le caractère intergénérationnel et interculturel de sa clientèle pour intégrer un plus grand nombre de participants. Ce guide propose divers objectifs à atteindre pour assurer le bon fonctionnement du projet et précise le rôle de l'intervenant éducatif. Le principe de responsabilisation des participants par leur implication dans une initiative collective est au cœur du processus éducatif proposé par Action communiterre.

Tableau a. Guide *Au cœur de notre quartier* d'Action communiterre (Stiegman, 2004)

Public cible	Adultes
Approche	Mobilisation de participants par la planification des diverses étapes de production du jardin en groupe et le travail d'équipe.
Thèmes abordés	Enjeux sociaux et écologiques (OGM, sécurité alimentaire, politiques anti-pauvreté, diversité culturelles),
Moyens d'éducation	Réunion, journal de bord
Apprentissages	Savoirs : techniques de jardinage biologique, diversité et interculturalité des aliments. Savoirs-être : la responsabilisation individuelle et la prise en charge collective, développement de compétences démocratiques, diversité sociale. Savoirs-faire : Entretien du jardin

Les guides d'Alternatives et de la Maison de quartier Villeray, sont conçus pour des enfants d'âge scolaire du niveau primaire. Ces ouvrages abordent les thèmes de la diversité alimentaire, les problèmes environnementaux liés à la production alimentaire et proposent des réflexions et des actions pouvant être mises de l'avant. Les apprentissages développés se font par l'entremise de contes, d'activités culinaires et d'activités dans les jardins. Les tableaux b et c résument l'essentiel de ces guides. L'approche pédagogique privilégiée par Alternatives mise sur l'acquisition de connaissances et d'habiletés.

Tableau b. Guide pédagogique *Des Racines autour du monde* de l'organisme Alternatives (Alternatives, 2008)

Public cible	Enfants de 6 à 13 ans
Approche	Interdisciplinarité des apprentissages
Thèmes abordés	Les impacts des choix alimentaires sur l'environnement, la santé. La production alimentaire et les injustices sociales liées. Les liens avec la communauté, les apprentissages sur le jardinage et diversité alimentaire et culturelle.
Moyens d'éducation	Création d'un livre de recette, organisation d'un festin communautaire, contes et visite du quartier
Apprentissages	<u>Savoirs</u> : Diversité alimentaire et provenance des aliments <u>Savoirs-faire</u> : Présentation du jardin à la communauté, compostage des déchets organiques et activités de semis

La Maison de quartier Villeray favorise le développement socioaffectif des participants et de valeurs communes.

Tableau c. Outil pédagogique *L'éducation via le jardinage* de la Maison de quartier Villeray (Oudjit et Djebrani, 2009)

Public cible	Enfants de 6 à 13 ans
Approches	Objectifs psychosociaux et objectifs techniques
Thèmes abordés	Problèmes environnementaux, sanitaires, alimentaires, respect de soi, des autres et du milieu de vie
Moyens d'éducation	Participation aux tâches du jardin en serre durant l'hiver et du jardin extérieur l'été. Fiches méthodologiques sur le jardinage, Fiches botaniques. Quiz, contes et comptines. Atelier de cuisine (recettes, préparation, dégustation).
Apprentissages	<u>Savoirs</u> : Familles des plantes, valeur nutritive des fruits et légumes Éducation au sens (goût, odorat) et diversité alimentaire Savoirs-être: Travail d'équipe et le partage des tâches, la connaissance de soi/les émotions, le respect de l'espace de vie et la prise de conscience <u>Savoirs-faire</u> : Planification de la fête des récoltes, préparation d'une exposition au jardin, planification du jardin –choix de plants, entretien,

Également, divers documents abordant les technicités du jardinage en zones urbaines existent et offrent de trucs pour démarrer son jardin comme ceux produits par les Amis de la terre, Alternatives et la Maison de quartier Villeray.